

La Gueule ouverte



Combat Non-violent
Hebdomadaire d'Ecologie Politique et de Désobéissance Civile

EN VACANCES,



Photo Xavier Lambours

OUBLIEZ TOUT!

COURRIER

Radio Polo Lunaire

Après celle de Lambert, voici une seconde réaction au texte sur le «Mouvement» paru dans *La Go* du 21 juin.

Quand j'entends le mot stratégie, je sors mon désir de fuite... Stratégie, direction, hégémonie, même connerie. On voudrait irriguer, on canalise...

Après l'émission de tant de fausses clartés, une bonne cure de pénombre pour la Vieille Taupe. D'ailleurs les taupes ne voient pas clair.

C'est vrai, chacun de nous, dans l'oppression généralisée, est victime de plusieurs oppressions à la fois. Mais aussi bénéficiaire de plusieurs types de privilèges. A quel moment la mobilisation des «résistances à l'oppression» vient-elle buter sur la défense des acquis? Ah, les noces Geismar-Nicoud... et le droit au super.

Le soir du non-suicide télévisé de Marchand et Mitteraen'amarqué une date que pour ceux (en fêtes-vous?) qui depuis 75 travaillaient sur l'hypothèse «réaliste» d'une victoire de la Gauche. L'effondrement de ces illusions réalistes remet en cause toute invocation du réalisme politique. Pas de stratégie : un irréalisme transpolitique, rien moins.

La gauche n'a pas pour ambition de «casser» mais de kidnapper le contrôle social. Le passage au mouvement se marque dans l'attitude effective face aux micro-pouvoirs (y compris symboliques)

qu'on détient déjà (blanc, mâle, adulte, civilisé, national, etc). Nous allons droit vers une société de surveillance et de contrôle : vivent les traités de sous-veillance. Et sa pratique. Cela exclut la «stratégie».

Comme l'a montré la marée noire, toute catastrophe (et toute stratégie fondée sur son imminence, écologie comprise) renforcent la demande d'assistance et le désir de contrôle. Demande et désir qui fondent l'état-matrone, sécurisant.

La réprobation, même discrète, face au terrorisme (?) n'a pas l'ombre d'un sens. Même s'il n'y avait pas un(e) seul(e) terroriste en France, la France serait terrorisée, parce qu'elle n'a pas digéré la grande peur qu'elle s'est donnée en 68 en avançant (pas longtemps) sans savoir où elle allait. Le terrorisme vient incarner cette peur-là, bien loin de la faire naître. Et l'obsession des «terroristes» pour la stratégie, la coordination, le sacrificiel, l'héroïque et le catastrophique devrait plutôt, si on désapprouve vraiment le terrorisme, faire chercher ailleurs. De toutes façons que nous soyons terroristes ou pas dépend de Roger Gicquel, pas de nous. Dire bonjour sème parfois la terreur...

Ne pas être démobilisé, marginalisé, récupéré, bureaucratisé, quoi encore? Tout le «manifeste» respire la peur de ne plus compter, d'être sans trace. En l'absence actuelle de toute «perspective» (mais qui les a bouchées, au nom de quel aveuglement réaliste?, et qu'est-ce qu'une perspective sinon une voie royale?), je ne vois d'autre position que de savoir attendre, sans plonger les moindres pousses de mouvement dans une forcerie dont elles sortiraient trop vite, trop belles et aussi insipides que les fruits d'agronomes. Tout ce qu'on apprend sans angoisse nous diminue. Affronter l'angoisse d'inaction, cela a un sens. Et cultiver l'état actif. L'action suivra. Ou pas.

En 2 ou 3 ans le «mouvement de femmes» a changé. Le féminin n'est pas notre tiers-monde. Et la virilité n'est pas l'apanage des mâles.

Veil-Cixous, même combat

L'occasion viendra. Nous n'y réagissons en toute fécondité que si nous ne l'avons pas prévue. Aurions-nous oublié le 3 mai? Le

mouvement n'est pas en gel mais en éclipse. Ne la voilons pas.

Qui fuit le désarroi, comment apprendrait-il à s'orienter? Ça sert aussi à ça les forêts : à croire qu'on est perdu.

Ecoute, l'herbe pousse. Pas touche.

Polo Lunaire, 1.7.78

Librairie

<i>Aspects techniques, écologiques, économiques et politiques de l'énergie nucléaire</i> Y. Le Hénaff	8F	<i>La deuxième porte à gauche</i> Les Amis de la Terre du Nord	4F
<i>Armements mondiaux, la menace nucléaire</i> SIPRI	5F	<i>L'évangile de la non-violence</i> JM. Muller	39F
<i>La bombe ou la vie</i> Jean Toulat	25F	<i>L'escroquerie nucléaire</i> Cousteau (4 pages)	0,50F
<i>Les grévistes de la guerre</i> Jean Toulat	25F	<i>Armée ou défense civile non-violente</i> CNV 75	6F
<i>Survivre à Seveso</i> Scientifiques, journalistes et militants italiens	23F	<i>La justice militaire</i> TPFA Metz	4F
<i>Bataille d'Alger, bataille de l'homme</i> De Bolardière	19F	<i>Y'en a plus pour longtemps</i> Fournier	40F
<i>Guide du militant</i> Denis Langlois	12,50F	<i>Où on va, je n'en sais rien mais on y va</i> Fournier	15F
<i>Objecteur aujourd'hui</i> Fedó	4F	<i>Le nucléaire et l'information</i> Atelier Jadis Aujourd'hui	7F
<i>Brachet, Pons et Tachon</i> <i>La France militarisée</i>	11F	<i>Enveloppes Larzac</i>	15F les 100
<i>Soumission à l'autorité</i> Stanley Milgram	35F	<i>Signification de la non-violence</i> JM Muller	4F
<i>César Chavez, un combat non violent</i> JM. Muller	48F	<i>Bien naître</i> Michel Odent	27F
<i>Ghandi et la non-violence</i> Suzanne Lassier	14F	<i>Pour une naissance sans violence</i> F. Leboyer	25F
<i>Creys-Malville, le dernier mot</i> Conseil Général de L'Isère	30F	<i>L'héritage</i> JM. Muller (CNV 77)	4F
<i>Le porte-képi</i> JP. Lambert	20F	Toutes les commandes sont à adresser à la GO CNV, service librairie, BP 26 71800 La Clayette. Participation aux frais d'envoi selon possibilités.	

SOMMAIRE

Les ventes d'armes en Angleterre p.3-4

Le terrorisme breton et suisse p.5

Dossier: les coopératives alimentaires p.7 à 10

Gobineau en blouse blanche p.11

Lettre ouverte à Boiteux et autres informations nucléaires p.12 à 15

Marée noire: pas de coupable! p.16

Seize pages seulement dans ce numéro, à cause du 14 juillet qui raccourcit la semaine... et donc le temps de mise en vente. Comme pour le numéro du 3 mai (semaine du «pont» de l'Ascension). Et ça nous a permis de souffler un peu.

Cet été au Larzac

Sur le plateau du Larzac, le centre de recherche pour la paix du Cun à une longue histoire.

D'abord squatters d'une grande ferme dans le sud du périmètre d'extension, les permanents de ce projet ont dû se replier à La Blaquerie. Actuellement, on les empêche de

construire sur le camp un nouveau centre dont les travaux avaient commencé l'été dernier.

Au carrefour d'une des plus grandes luttes antimilitaristes, le Cun présente cette année un vaste programme de réflexion autour de la non-violence politique, du théâtre militant et de l'objection de conscience.

Luttes syndicales, actions non-violentes et autogestion:
du 23 au 29 juillet

Comment la classe ouvrière s'est organisée pour lutter contre les oppressions patronales et étatique. Quels enseignements tirer des luttes dites «non-violentes»? Les luttes sociales comme moteur de transformation de la Société pour le socialisme autogestionnaire. Avec un permanent de la CFDT (féd. Gaz-Electricité).

Introduction au combat non-violent:
du 6 au 12 août

*A partir de l'exemple de Chavez et des ouvriers agricoles en Californie, la non-violence: une pratique, un vécu, un moyen de transformation sociale et de contrainte, une force au service des exploités. Avec la participation de Jean Kalman (Co-auteur de «Chavez: un combat non-violent», Fayard/Le Cerf, 1977).

L'Etat, le Pouvoir, L'évangile:
du 13 au 19 août

Pouvoir politique ne signifie pas obligatoirement pouvoir d'Etat! Si l'Etat ça sert à faire la guerre, quelle forme de pouvoir politique peut-être conforme au message et au vécu évangélique? A travers l'Ancien Testament et le Nouveau, à l'aide de témoignage de l'Eglise primitive. Session organisée par le Mouvement de la Réconciliation (MIR).

Quelle défense pour et par l'autogestion?
du 20 au 26 août

Le nucléaire n'est pas contrôlable par le peuple. La militarisation de la société conduit à un Etat totalitaire! Quelle forme de défense est en accord avec le socialisme autogestionnaire?

Vivre en communauté?
du 27 août au 2 septembre

La résistance des paysans du Larzac et du mouvement populaire qu'elle suscite à l'origine de transformations économiques, sociales et culturelles. Caractéristiques et conséquences de ce combat. Connaissance du plateau. Historique de la lutte. Contacts avec les paysans. Films.

Pour tous renseignements écrire: Le Cun du Larzac, La Blaquerie, 12230 La Cavalerie. Prix de journée : 20/30F par jour selon les moyens de chacun (réduction pour objecteurs).

Administration
BP 26
71800 La Clayette
Tel : (85) 28 00 24
Télex : ECOPOLE 801 630 F

Notre télex est à la disposition des lecteurs. Par l'intermédiaire d'un poste public télex-PTT il est possible de nous envoyer des articles.

De même, nous pouvons recevoir des communiqués, qu'à notre tour avec notre propre télex, nous pouvons rediffuser à la presse (dans ce cas, mettre «à rediffuser» en tête du message pour que nous la mettions sur bande perforée). Pour toute information de dernière minute vous pouvez téléphoner jusqu'à dimanche 16h.

SARL Editions Patatras, Capital de 20100F.

Abonnement 170 à 250 F selon vos revenus. 180F minimum pour l'étranger, 150F pour les collectivités 75F pour les cas sociaux patentés, les chômeurs, les objecteurs, les insoumis et les taulaurds.

Chèque bancaire ou postal à l'ordre des éditions Patatras, BP 26 71800 La Clayette. Changement d'adresse : joindre la dernière bande d'envoi et 2F en timbre.

La course aux armements ce n'est pas seulement un gigantesque commerce où se trouve mêlés pressions et chantages, corruptions et scandales politiques. La crise économique mondiale justifiant tous les cynismes, ce sont les gouvernements eux-mêmes, qui, au nom de l'emploi et de la balance des paiements, se transforment en trafiquants prêts à vendre n'importe quoi à n'importe qui.

La Grande-Bretagne vient d'en faire encore la démonstration au cours de sa deuxième grande foire aux armes le «British Army Equipment Exhibition», l'équivalent du Satory français, qui s'est tenue à Aldershot du 20 au 24 juin dernier. La presse étant conviée à venir admirer ce que le génie humain nous prépare dans le genre apocalypse, j'ai sollicité un «press pass» au Ministère de la défense britannique. Grâce soit rendu à leur fair-play ou à leur cynisme: il m'a été accordé.

Officiellement Aldershot n'est qu'une exposition, une vitrine où les acquéreurs potentiels peuvent examiner tout l'arsenal que la technologie britannique met à leur disposition. Mais il est évident, et personne ne s'en cache, que de nombreux contacts sont pris au cours de la semaine et que les carnets de commande se remplissent en conséquence. Le public n'est pas admis. Seule la presse (et encore: le premier jour seulement) et les acheteurs délégués par leurs gouvernements sont autorisés à venir admirer comment déchiquter, mutiler, percer, trouer, asphyxier, bombarder et anéantir efficacement son prochain avec le meilleur rapport qualité-prix. Evidemment la liste des clients invités est soigneusement tenue secrète. Mais c'est le genre de documents



Si en anglais manifestation se dit «démonstration» ce n'est pas un hasard. Rien en effet de plus respectable et correct que les actions menées par le CAAT (Campaign Against Arms Trade) pour protester contre un Aldershot. Selon les directives des organisateurs il s'agit de sensibiliser l'opinion et de convaincre sans choquer ni agresser.



Photo GO/CNV Christiane Ellis

MORT À VENDRE

qu'on finit par se procurer et sa lecture en est toujours instructive. C'est ainsi qu'à côté des clients de longue date: Israël et les pays arabes, la Libye et l'Iran, l'Inde et le Pakistan, la Grèce et la Turquie et toute l'Amérique du Sud, on trouve des nouveaux venus comme le Liban, l'Uruguay, le Honduras, Ceylan, la Tanzanie, ... Nous en avons comptés neuf. Officiellement l'Afrique du Sud et le Chili n'étaient pas invités. Par contre la Chine était là, particulièrement intéressée par l'avion supersonique «Harrier». La Yougoslavie aussi puisqu'elle n'est pas membre du Pacte de Varsovie. L'Allemagne avait envoyé sa brigade antiterroriste, le GSG9 qui s'illustra à Mogadiscio. L'Iran, son chef de la police le lieutenant Jafari. L'Italie et la Malaisie, la fine fleur de leurs experts policiers. Car à côté des armes conventionnelles Aldershot présente toute une intéressante sélection de matériel anti-émeutes et anti-terrorisme. Du blindé d'observation (surveillance d'ambassade et de centrale nucléaire, filatures en tous genres) aux lances grenades dernier cri, en passant par le fil de fer barbelé à base de lame de rasoir que je ne serais pas étonnée de retrouver à Malville, la lutte contre les opposants politiques et les marginaux se perfectionne de jour en jour.

Soyons fiers: comme en 1976, c'est la France qui a envoyé une des plus importantes délégation (militaires et ingénieurs). Pas seulement d'ailleurs dans l'intention d'acheter. Plutôt histoire de ne pas se laisser distancer dans la vente d'armes par son concurrent direct. Il faut rappeler qu'au Hit-Parade, France et Grande-Bretagne se disputent la troisième place après les Etats-Unis et l'Union Soviétique (d'après les chiffres du SIPRI).

Le «British Army Equipment Exhibition» a été officiellement inauguré le mardi 21 juin par le Duc de Kent. Au même moment, la Session spéciale des Nations Unies sur le Désarmement était encore en réunion à New York. C'est devant cette même assemblée que le premier ministre britannique, M. Callaghan, avait prononcé un discours très applaudi où il insistait sur la responsabilité «spéciale» de la Grande-Bretagne dans le désarmement et sur l'obligation morale qu'ont les fabricants d'armes de «retenir leurs appétits». Deux semaines plus tard, à Aldershot, des équipes de businessmen s'activent à promouvoir la supériorité de l'équipement guerrier britannique.

Du bouton d'uniforme au tank, des grenades aux mitrailleuses: British is best. Contradiction, incohérence, hypocrisie ... Les journalistes de la presse pacifiste présents à la conférence de presse organisée le jour même n'ont pas manqué de poser la question. Réponse du général Sir Hugh Beach: «Nous faisons simplement notre travail. S'il y a une contradiction c'est au gouvernement de s'en accommoder. Après tout nous sommes une nation de commerce. Qu'est-ce qu'il y a de tellement différent dans le fait de vendre des armes?»

Au cynisme d'une telle déclaration on peut opposer la conclusion de l'article d'Anthony Sampson dans l'Observer: «chaque généra-



Un jeune ingénieur dynamique servant le gouvernement de son pays avec loyauté.

tion, dit-on, reste aveugle à certains crimes qui paraissent incompréhensibles aux générations suivantes: la traite des Noirs au dix huitième siècle, ... le travail forcé des enfants au début du dix neuvième, la bombe d'Hiroshima ... Parmi les images des années 70 qui risquent de rester incompréhensibles à nos petits enfants on pourrait bien trouver celle d'une foire aux armes où l'on vend allègrement des armes aux Tiers Monde».

Crime contre l'humanité ou simple business, regrettable certes, mais profitable? En tout cas l'opinion publique réagit bien peu. Un peu plus qu'en France tout de même où l'opposition est bien réticente à mettre en cause un secteur aussi «créateur d'emploi». A l'occasion d'Aldershot une campagne de protestation a été lancée par l'organisation «Campaign Against Arms Trade», le CAAT, fédération soutenue et financée par des mouvements chrétiens, pacifistes, internationalistes et libéraux.

Pendant une semaine on a ressorti la bonne vieille panoplie du manifestant non-violent: distribution de tracts, parade d'affiches et de posters, sit-in devant les ambassades et le ministère de la défense, jeûnes et prières. Il est facile de tourner ces actions en dérision. Dans la mesure où la Grande Presse est obligée de mentionner ces mouvements d'opposition, leur impact n'est pas aussi négligeable qu'il semblerait à première vue.

Et puis l'opposition aux ventes d'armes ne se limite pas aux cercles bien-pensants et bien-faisants. Des esprits réalistes commencent à s'inquiéter de la tournure prise par le commerce des armes. Des diplomates, des hommes politiques et des militaires se posent de sérieuses questions sur l'ensemble du problème. Car l'ignorance dans laquelle sont tenus les politiciens, sur les vrais contrats d'armement, leur indifférence ou leur intérêt,

permettent aux marchands d'armes de développer leur propre politique et d'établir leurs propres relations privilégiées avec les pays étrangers. Il se crée ainsi, à l'insu du gouvernement ou avec son accord tacite, une seconde politique étrangère, plus instable, plus mouvante aussi que la politique officielle.

Le malaise grandit dans les cercles officiels à mesure que l'on voit les armes finir dans «le mauvais camp». Catastrophe: les armes occidentales ne soutiennent plus automatiquement le clan que l'on a choisi au départ. Les armes américaines se retrouvent en Ethiopie, l'équipement militaire britannique finit en Libye, et l'Afrique du Sud malgré l'embargo reçoit des armes qui ont transité par la Jordanie. Il devient difficile de faire admettre au public que l'on vend des armes aux gentils exclusivement et uniquement dans des buts défensifs.

Les arguments économiques que l'on avance pour justifier la production et le commerce des armes commencent eux aussi à être sérieusement remis en question. La Grande-Bretagne fournit environ 5% du marché mondial des armes conventionnelles, 8% des importations du Tiers Monde. Les exportations officielles s'élèvent à 900 millions de livres sterling par an. Comment sacrifier un secteur aussi lucratif, qui fournit 200 000 emplois, qui aide à baisser le coût du budget de la défense britannique et qui contribue à l'équilibre de la balance des paiements?

En ce qui concerne l'emploi, les leaders syndicaux commencent à voir clairement que des marchés aussi précaires et aussi mouvants que les contrats d'armement, ne garantissent pas une sécurité à long terme. La firme Lucas en est un bon exemple. Soumise aux aléas des commandes aéronautiques militaires elle se trouve dans l'obligation de licencier une partie



Cette année le gilet pare-balles se portera légèrement décentré et laissera la taille dégaagée. Peu recommandé en Italie.

Les quatre principaux fournisseurs d'armes au Tiers-Monde (1970-1977)

% du total mondial	Répartition	Principal Client
USA 38%	Moyen Orient 62% Extr. Orient 27% Amérique du Sud 7%	Iran 31% Vietnam du Sud 12% Brésil 2%
URSS 34%	Moyen Orient 57% Afrique du Nord 13% Extr. Orient 13%	Syrie 23% Lybie 13% Nord Vietnam 7%
Royaume Uni 9%	Moyen Orient 49% Amérique du Sud 22% Asie du Sud 14%	Iran 26% Chili 8% Inde 12%
France 9%	Afrique du Nord 24% Moyen Orient 23% Amérique du Sud 18%	Lybie 16% Egypte 5% Vénézuéla 6%

Tableau établi par le SIPRI

«Ce qui frappe, dans la période d'après guerre, c'est que le spécimen type du trafiquant d'armes ne sera plus désormais quelque inventeur plein de passion, ni quelque capitaliste convaincu et peu scrupuleux, mais bien quelque fonctionnaire zélé, s'intéressant à la technologie et à la logistique et servant le gouvernement de son pays avec loyauté.»

Anthony Sampson, «La Foire aux Armes» ; Editions Laffont.



Voiture blindée anti-émeute : fabriquée en Irlande du Nord, convient, dit le catalogue, aux opérations de police, au maintien de l'ordre et à la surveillance des centrales nucléaires.



Tank gonflable : le seul gag d'une exposition par ailleurs sinistre. Entièrement en caoutchouc, il peut être utilisé comme cible d'entraînement ou comme leurre. Pour guerre-bidon où les armées se dégonfleraient à coups d'aiguilles à tricoter !



Tank Chieftain : «Le symbole de la virilité de l'armée britannique» nous a-t-on déclaré au cours de la conférence de presse.

BUDGET DE GUERRE

Depuis quelques temps déjà, les esprits avertis se doutaient fortement que nos gouvernants mijotaient dans le plus grand secret un train de mesures exceptionnelles pour le relèvement de notre chancelante économie. Les mouvements sociaux du début de l'été et plus spécialement la grève dans les arsenaux avaient permis de prendre le pouls d'une société mécontente qui voyait diminuer considérablement son pouvoir d'achat.

En utilisant une vieille recette, qui est à l'économie ce que le remède est au cheval, le ministre de la Défense vient de proposer un budget militaire qui dépassera 77 milliards de francs. Un budget de guerre. Si le conflit armé est la poursuite de la politique par d'autres moyens, il participe aussi à la relance de l'économie. Avant, on fabrique industriellement; pendant, on détruit copieusement; après, on reconstruit durablement.. parce que, bien entendu : «c'était la dernière !»

Le budget 79 augmentera donc de 10 milliards par rapport au précédent. Encore faudrait-il ajouter les 13 milliards qui viendront subventionner les survivants de 14, de 39, de l'Indo et de l'Algérie, sans oublier nos glorieux blessés tombés au Champ d'Uranium, au Zaïre.

Un peu plus de la moitié du budget sera consacré au fonctionnement ordinaire des armées, tandis qu'un tiers des investissements ira garnir l'escarcelle des fabricants de plutons et autres joujoux atomiques, comme l'avion Mirage 2000 (un futur marché du siècle), le nouveau sous marin nucléaire lanceur d'engins, ainsi que les «systèmes d'armes stratégiques et tactiques», belle formulation militaro-enigmatique sous laquelle pourrait aussi bien se cacher la bombe à neutrons que le Cruise-Missile frappés de l'ineffable coq gaulois.

Selon *Le Monde* du 7 juillet, qui rapporte ces aimables propos, «on peut penser également qu'a plus long terme les Etats Majors doivent se préparer à faire face à la

baisse prévisible de la natalité en France.» Les effectifs recensés baissent d'année en année à la fréquence de -12000 soldats (auxquels il faut ajouter les diverses catégories d'insurgés). Ce manque à gagner en chair à canons doit être compensé par une réorganisation des forces et une programmation militaire différente. Quand *Le Monde* suppute, c'est qu'il y a un document derrière. Quelque part dans les tiroirs du ministère de la Défense, une circulaire doit s'inquiéter de la disparition des forces vives et kaki(ies) de la Nation.

Yvon Bourges a choisi d'augmenter le budget pour pallier cette insoumission pré-natale. Evelyne Sullerot a choisi de plaider pour la fabrication systématique du troisième enfant-soldat. A chacun sa méthode. C'est en tout cas ce qu'on appelle une offensive multi-directionnelle pour doubler le plan Barre tragiquement inefficace, et relever au son des trompettes guerrières l'économie de la douce France.

Yves-Bruno Civel

(suite de la page précédente)

de son personnel. Les délégués syndicaux de Lucas ont lancé un plan de proposition de productions non militaires qui sont les seules à même de garantir à long terme des emplois stables et sûrs.

Il n'est pas prouvé non plus que le bénéfice des ventes d'armes justifie que l'on stérilise tout un secteur de l'industrie britannique. Le Comité des Comptes Publics montre au contraire que très peu de contrats d'armements se révèlent profitables à l'économie nationale.

Enfin l'argument selon lequel le bénéfice des ventes d'armes aiderait à financer le budget de la défense nationale, se heurte au septicisme croissant des milieux «bien informés».

Objections morales et arguments économiques arriveront-ils à provoquer le grand débat démocratique que souhaitent les opposants à la production et au commerce des armes?

En tout cas, en Angleterre, les mouvements d'opposition au commerce des armes semblent être allés plus loin que leurs homologues français. Dans un pays de tradition démocratique comme la Grande-Bretagne, une amorce de contestation populaire partie des mouvements pacifistes et religieux permet d'espérer très vite un changement profond de la politique des ventes d'armes.

Et pendant ce temps en France, le 14 juillet, les engins de mort et de destruction paradent sur les Champs Elysées.

Christiane Ellis

Nous irons tous au paradis

Les «terroristes» suisses au secours de la démocratie.

Le terrorisme, c'est comme la rage: à peine on traite un coin que ça repart ailleurs. Début juillet, en Suisse, un transformateur de centrale nucléaire a été chatouillé par une charge explosive et s'est fendu la cuve de rire. Ça se passait près de Genève, aux ateliers de Sècheron, filiale de Brown Boveri, et le transfo était destiné à la centrale de Leibstadt (Argovie). Cet acte hautement criminel de mépris pour l'ingéniosité helvétique retardera d'un an la construction de la centrale et il a été revendiqué par un «groupe moratoire Do It Yourself».

La presse suisse on en pensera ce qu'on veut, mais elle fait son travail. Le communiqué des terroristes a été reproduit honnêtement. En France, on en aurait eu des extraits, des tous petits extraits. Alors, ces enfants à la tête chaude, qu'est-ce qu'ils veulent? Voilà, voilà.

«Dimanche 2 juillet à 1 h du matin, nous avons saboté le troisième des trois transformateurs géants, construits par Sècheron-Genève, pour la future centrale nucléaire de Leibstadt. Nous l'avons détruit sur les lieux mêmes de sa construction, à Sècheron-Genève, le long du rail de réserve des CFF. Et si les deux autres transformateurs, acheminés récemment à Leibstadt, avaient été sabotés à froid dans les mois qui précèdent...

«Nous avons choisi ce jour, cette heure pour être sûrs de ne faire courir aucun risque aux ouvriers de Sècheron, aux cheminots et aux voyageurs des CFF. La charge a été placée sous l'objectif de façon à ce que sa masse énorme l'absorbe au maximum. Nous avons téléphoné pour faire évacuer le personnel de garde de l'usine.

«La multinationale BBC (pour les turbo-groupes) est le groupe leader

avec General Electric (pour les réacteurs) pour la centrale de Leibstadt et pour les centrales projetées à Kaiseraugst, Graben, etc... Sècheron-Genève, chargé des transformateurs dans le cadre de BBC, est donc un maillon important dans la construction des centrales de mort en Suisse.

«Après la répression à Gösigen et à Malville, devant les manœuvres des autorités qui font tout pour saboter l'initiative populaire et le moratoire de 4 ans, devant la stratégie des multinationales du nucléaire qui ne respectent aucune des volontés populaires et démocratiques et accélèrent la construction de leurs centrales de mort, dont Leibstadt: nous sommes en état de légitime défense. Ils mettent les bouchées doubles, nous avons dû les mettre triples.

«C'est le moment de commencer à dire avec force et avec efficacité le nucléaire non merci, proclamé par tous les adversaires du nucléaire, et par tout le mouvement anti-nucléaire. La légitime défense veut dire: imposons le moratoire en comptant sur nos propres forces, désormais le sabotage est juste et urgent.

«Nous nous opposons au nucléaire:

- à cause des dangers littéralement incalculables qu'il comporte. Les «incidents», «excursions», «fuites sans danger» ne se comptent plus dans le monde. Les déchets nucléaires posent des problèmes insolubles et font déjà monter dangereusement le niveau de radioactivité de la mer. Et les autorités parlent de solutions «à long terme». Solution finale?

- à cause de l'Etat centralisateur et policier que le nucléaire implique. Dans le nucléaire tout est par définition secret, les accidents, la surveillance, les plans d'urgence (qui prévoient par exemple le «sacrifice», le massacre des populations contaminées!). Tout est décidé par définition en haut lieu et tout est exécuté par des instruments de répression comme la police fédérale de sécurité.

«Le nucléaire n'est que la pointe de l'iceberg. Il devient le rouage essentiel de la domination capitaliste sur nos vies, sur les villes et les campagnes, contre nos luttes.

«Nucléaire non merci! Il faut arrêter leur production de mort!»

C'était un extrait de Tribune de Genève du 4 juillet 78. La Tribune ne se contentait pas de laisser parler les saboteurs. Elle essayait de réfléchir sur le problème de la violence. Là, c'est moins convaincant. On sent que c'est plus les journalistes qui pensent, mais les banques. La démonstration manque de brio. C'est du genre «les bulletins de vote sont préférables aux explosifs. Les attentats s'attaquent à la démocratie parce qu'ils sont le refus du dialogue. Le peuple suisse se prononce par référendum sur les centrales nucléaires. Alors pourquoi les terroristes n'attendent-ils pas la décision du peuple?»

Pourquoi? Parce que ceux d'en face n'ont pas attendu, que diable! Si les banques, si l'EDF, si les multinationales avaient attendu la décision du peuple, avaient informé le peuple, l'avaient seulement consulté AVANT de construire leurs centrales nucléaires, il n'y aurait jamais eu de «terroristes». Ce que les artificiers font sauter, c'est la politique du fait accompli, la politique du retour en arrière impossible.

Les démocrates, c'est eux.

Sans eux, le peuple il voterait pour ou contre les centrales alors que les centrales seraient déjà toutes là, et on va pas les arrêter, au prix qu'elles nous coûtent, enfin comme vous voulez, c'est vous qui payez...

Tous les penseurs bourgeois, les cogiteurs du papier monnaie, de Suisse en Italie, de France en Espagne, s'angoissent sincèrement sur la montée de la «violence terroriste». Ils veulent mettre le populo en condition pour que le populo rejette le terrorisme. Et si le populo rejetait plutôt le capitalisme?

La Bretagne colonisée n'a pas le monopole du terrorisme

En près de 500 ans, le roi de France puis l'Etat français le lui ont amplement prouvé.

Bevet F.L.B.!

(vive le FLB)

De préfectures en perceptions, de commissariats de police en casernes, la Bretagne vit depuis 1966 au rythme des explosions signées F.L.B. Cela n'émeut guère les gens, d'autant que la violence bretonne d'histoire récente ne date pas de l'apparition du FLB, mais des révoltes paysannes de 61/62, évoquées aujourd'hui sous le nom de «révolte de l'artichaut».

L'attentat contre le relais TDF de Pré-en-Pail en octobre 77, et celui commis contre le château de Versailles dernièrement ont donné une audience éphémère à la révolte bretonne tout en contribuant à sa marginalisation. La télé et la culture restent très populaires. Pourtant, à bien examiner les choses, les cibles n'étaient pas si stupides. Une télé nationale qui ignore la langue bretonne et un château, demeure des rois qui, depuis Anne, n'ont pas cessé de tourmenter l'Armor, étaient des objectifs très symboliques. Mais le symbolisme ne paie plus. On ne profane pas impunément la grande distraction quotidienne et le patrimoine national.

Le pouvoir, que les luttes autonomistes chatouillent, n'a pas tardé à réagir. A ce jour, 22 personnes ont été arrêtées et passeront rapidement devant la Cour de Sécurité de l'Etat. Peyrefitte, fidèle à lui-même, affirme que «cette violence prétendument politique est à la limite de la criminalité de droit commun», obligé de reconnaître du bout des lèvres l'existence d'une lutte de libération nationale.

multiples visages

Mais quel est-il ce FLB poseur de bombes? Actuellement, il existe trois organisations qui se reconnaissent dans un programme de libération nationale et socialiste de la Bretagne: le FLB-ARB (Front de Libération de la Bretagne-Armée Révolutionnaire Bretonne), le FLB ARB (Armée Républicaine Bretonne) et le RNB Trawalc'h (Résistance Nationaliste Bretonne). Ensemble ou séparément ils ont signé les principaux attentats réalisés au cours de ces dernières années en prenant soin de se démarquer du CNB (Conseil National de Bretagne, réactionnaire) et des BBAC (Brigades Bretonnes Anti-Communistes, SAC et barbouzes, ...).

Dans un communiqué publié dans «Emgann», leur revue imprimée en Italie, le FLB dit s'exposer à voir son sigle utilisé par d'autres pour des manœuvres de provocations. C'est la rançon de l'action clandestine. Alors, qui étaient-ils, ceux de Versailles? Des purs et durs? Des,

qui ne recevant pas de consignes, ont choisi un objectif peu populaire? Des provocateurs? Pas facile de faire partie de l'armée bretonne, d'autant que la mémoire du pays garde le souvenir d'un Yann Goulet, ancien chef des milices du Parti Nationaliste Breton réfugié en Irlande d'où il a tiré depuis des ficelles douteuses, celui aussi d'un Célestin Lainé, ou d'un Ange Péresse, co-fondateurs en 1943 de «Lu Brezhon», mouvement rattaché à la police politique allemande!

et sensibilités explosives

Le gouvernement a beau s'agiter, le commissaire Le Taillander a beau annoncer triomphalement le démantèlement du FLB, l'autonomie des groupes révolutionnaires bretons est telle que le FLB, ou son frère, renaîtra toujours de ses cendres. C'est dans la nature de la lutte bretonne de se perpétuer spontanément. Au-delà d'attentats pédagogiquement maladroits, il faut connaître l'histoire et l'oppression du peuple celtique pour comprendre qu'il existera toujours sur cette terre de landes et de genêts des sensibilités explosives. Duchesse Anne devient reine, l'interdiction des tissages, la conscription, l'impôt, le meurtre de la langue, le sabot sous le menton, le plouc, Bécassine, la bonne à Paris, Bretons chair à canon... La longue aventure du peuple des bois et de la mer, demeurant à ridiculiser la culture.

Les jeunes bretons déculturés dont je fais partie, ceux qui ont pourtant choisi la découverte plutôt que l'ignorance (1) lisent l'histoire de leurs ancêtres à la lueur des injustices d'aujourd'hui. La disparition du marais salant de Guérande vaut-elle l'explosion de la perception de Rennes? La caserne de Ty-Vougeret et la militarisation de la Bretagne valent-elles les attentats chez le bétonneur Ducassou? Et le remembrement, et Brénilis? L'île Longue, Coët-Quidan, le quadrillage autoroutier, les bords de l'Erdre, les touristes et le Pellerin?

Mais non, je m'égare. La marée noire qui a assassiné la Bretagne et l'explosion d'une aile du château de Versailles n'ont effectivement rien à voir. Dans le premier cas c'était la fatalité, dans le deuxième, c'était du terrorisme.

Malloz-du-d'ar Vretoned!

Yves-Bruno Civel

(1) La découverte ou l'ignorance, texte des chanteurs Tri Yann an Naoned montrant comment l'on peut encore renaître et se reconnaître Breton.



Arthur

Les autonomes alimentaires

Coops, biocoops, coops bouffe, biobouffe ... depuis environ huit ans, un nombre sans cesse croissant de coopératives d'alimentation biologique s'épanouissent en France. Si beaucoup, comme certaines fleurs, ne durent que l'espace d'un matin, on aurait pourtant tort de sous-estimer l'ampleur d'un mouvement qui ne connaît, au cours des années, qu'une extension de plus en plus importante.

Le mouvement des coopératives biologiques est devenu un phénomène social non négligeable. La première raison en est que l'alimentation est notre premier

besoin vital à satisfaire. Mais, et la session organisée aux Circauds les 24 et 25 mai en est encore une démonstration, ce phénomène de l'éclosion de multiples coops dépasse largement le simple problème de mieux bouffer pour moins cher.

L'alimentation, problème politique! Oui, si on ne sépare pas l'analyse que l'on en fait de celle des instances économiques, agricoles, écologiques et sanitaires. Oui si, plus fondamentalement, le mouvement des coopératives biologiques est capable de devenir l'une des bases de réseaux alternatifs élargis.

Coops: quel avenir

Le seul problème des coops, quant au fond, est de devenir partie prenante des réseaux alternatifs encore à créer.

A l'origine du foisonnement actuel de coopératives de bouffe, on peut schématiquement distinguer deux catégories de personnes : d'une part les partisans d'une alimentation de qualité biologique qui veulent la payer moins cher, d'autre part des communautés ou des groupes voulant faire des achats collectifs de nourriture en gros (avec parfois une argumentation politique et sans toujours se préoccuper de la qualité biologique).

Avec le développement du mouvement écologique, on assiste à une multiplication rapide des coops : les perspectives commencent à se préciser, les coopératives d'alimentation biologique deviennent les plus nombreuses. Le mouvement cherche à se coordonner, pour mieux développer l'action locale. Pendant longtemps, le congrès annuel de Nature et Progrès a été le lieu de rencontre privilégié pour échanger les expériences et faire le point sur les coops et leurs différents modes de fonctionnement. On y discute de la manière d'organiser le transport d'une région à une autre, d'échanger le travail (pour court-circuiter en partie le système fric), etc.

Si beaucoup de choses se font régionalement dans les années qui suivent, cela ne touche qu'une minorité de coopératives et le problème d'une coordination reste entier. En juillet 75, à la suite des premières rencontres champ-

tres de Nature et Progrès, démarre un embryon de coordination avec le lancement d'un bulletin «intercoop». S'il permet un certain échange d'informations, cela ne va guère plus loin. Fin 76, une rencontre spontanée d'une douzaine de coops au cours du congrès de Nature et Progrès décide de relancer la coordination en commençant par le premier problème concret qui peut unir les diverses tendances (écologique et biologique) : création en commun d'une société de transports (sous la forme d'un Groupement d'Intérêt Economique). Une réunion est proposée à tous les abonnés d'Intercoop pour la fin janvier 77 : cinq coops seulement, sur la centaine d'invités ayant répondu, la coordination fut jugée prématurée et le bulletin intercoop cessa de paraître.

Depuis le nombre de coops continue de progresser et plusieurs coordinations régionales se mettent en place. A l'intérieur des mouvements d'agriculture biologique (en particulier Nature et Progrès) aussi bien qu'à l'extérieur, un mouvement pour une agriculture écologique se fait jour (comme en ont témoigné les deux rencontres des Circauds au printemps et à l'été 77).

Il me semble que les coops doivent élargir leurs objectifs. La bouffe n'est qu'un prétexte. En rassemblant les idées de chaque coop, on voit se dessiner une démarche globale. La liste de propositions qui suit ne doit pas être considérée

comme un catalogue de recettes, mais bien comme l'un des éléments d'un projet politique global :

- développer une information sur la santé et participer à des groupes d'autogestion de la santé ;
- promouvoir une agriculture écologique (qui tienne compte des aspects économiques et politiques de l'agriculture) ;
- établir des liens directs ville-campagne et producteurs-consommateurs.

Ce dernier point est important (1), si l'on veut arriver à peser sur les structures économiques. Mais pour y arriver, il faut que les coops de bouffe s'enracinent dans un environnement élargi en travaillant avec des structures déjà établies : associations familiales, syndicales, de quartier, d'une part ; mais aussi avec certains artisans et commerçants. Enfin les coops doivent dépasser le seul cadre de l'alimentation et de la consumma-

tion. Beaucoup de coops achètent déjà des produits d'hygiène et d'entretien pourquoi pas des vêtements, des livres ou même des montres Lip?... Issue de ces préoccupations doit se développer l'intuition de certains groupes : se contenter d'aménager la consommation ne représente pas une prise en charge (une autogestion) suffisante, il est nécessaire de développer parallèlement les coopératives de production, où l'on contrôle le produit que l'on fabrique. Peu à peu les coops deviendront ainsi partie prenante de véritables réseaux alternatifs.

Régis Pluchet

(1) Le projet de financement d'un conseiller technique en agriculture biologique, payé sur les bénéfices de la coop, qu'espère réaliser la «Clé des champs» en 79, me semble exemplaire.

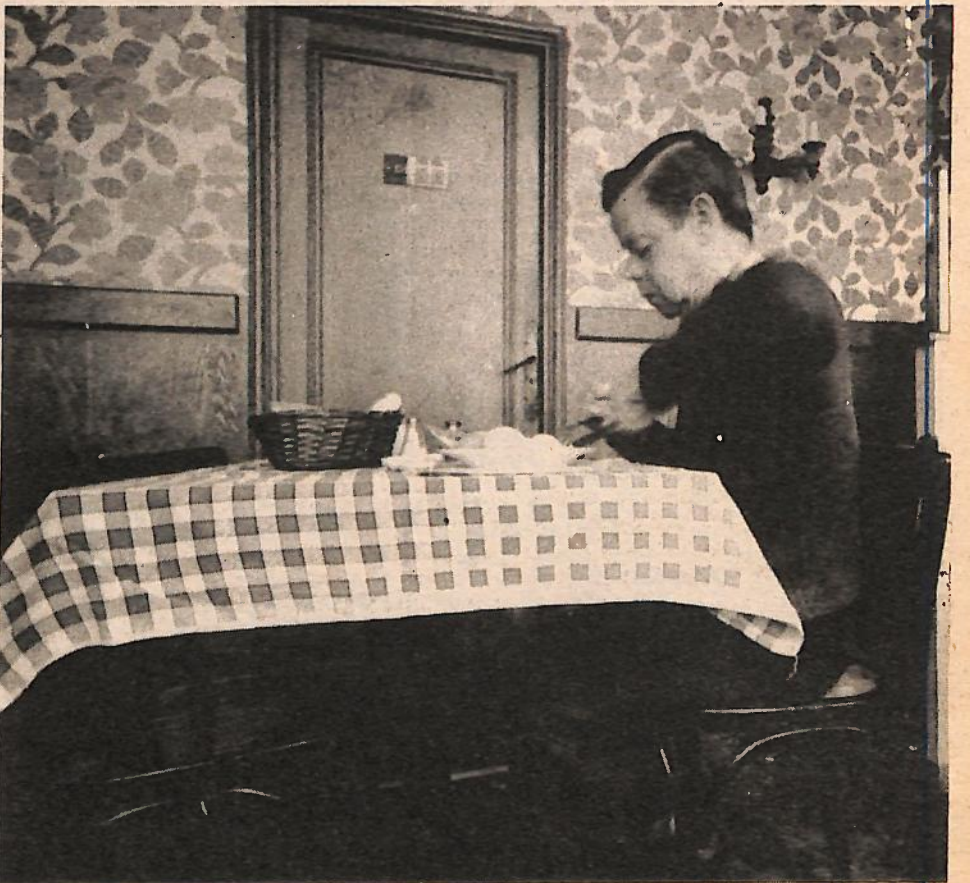


Photo Arnaud Baumann

Une rencontre sur l'herbe.

Grossir ou ne pas grossir ? Comment fixer le prix des produits ? Comment permettre une réelle participation ? Trois questions parmi tant d'autres dont en on a débattu les coopératives qui se sont retrouvées lors d'une session aux Circauds. Pierre de Grenoble, nous en fait ici un rapide bilan.

Vingt-deux coops représentées, de Strasbourg et Lille à Marseille, de Montélimar et Grenoble à Angers en passant par Bordeaux, la région parisienne et Paris avec Ecoop!!! Ecoop! On en a beaucoup parlé... avec un de ses géniteurs très «compétent» et des «adeptes» de Ecoop, nombreux, inattendus. Ecoop! Un pavé dans la mare de la distribution bénévole de bouffe Bio, décentralisée, autonome, bordélique et non récupérable. Non récupérable? Voire! Ecoop!

Samedi. Les derniers arrivent dans l'après midi.

Présentations. Murale et verbale. On se fait chier. Heureusement que Ecoop est là pour énerver un peu. Comme personne ne veut être directif, chacun attend les autres. Toujours comme ça, plein de trucs dans la tête et blocage verbal.

Dimanche matin. Bien. Les problèmes pour lesquels on était venu surgissent. Au centre de la discussion grossir ou pas grossir? A partir de quelle taille une coop devient-elle obèse? Peut-on fonctionner avec permanent, local, bref quelques moyens pour être plus efficace, sans prise du pouvoir par les professionnels, spécialistes, fonctionnels?

Faut-il en rester aux groupes de quelques familles (small is beautiful) qui prêchent par leur exemplarité (mais vont compléter leur ration chez Carrefour ou Vie Claire).

Sujet à peine abordé, mais qui était dans beaucoup de tête: le problème prix, sous le double aspect:

1- On se fait avoir sur les prix (vrai avec les revendeurs et fabricants, moins vrai avec les producteurs, sauf les gros. Les gros, c'est la biologie en gros, les grossistes, les grosses coops, etc...)

2- Au prix que l'on vend il est difficile de sortir de la marginalité qui est partout l'objectif d'un bon nombre. Mais acheter moins cher... moins cher que quoi? 1 kilo = 1 kilo?

Leitmotiv de la rencontre: les difficultés de la participation! Et les coops qui ont une durée de vie suffisante annoncent clairement leur échec. Nous en sommes restés au constat. La discussion mérite d'autant plus (ou d'autant moins?) d'être abordée que c'est un phénomène commun à toute vie associative; on aurait pu seulement espérer que compte tenu de la nature très concrète et très directement «intéressante» de nos activités ce serait moins pire qu'ailleurs... après tout c'est peut-être le cas.

«Slogan bête: 5% de participation? = 5% de marge 2% de participation? = 20% de marge 0%? = consultez votre épiciers habituel».

Sujets pratiquement non abordés: - La liaison avec les luttes écologiques et locales - liaison avec les agriculteurs

Beaucoup discuté par contre du statut juridique, fisc, impôts, T.V.A, comptabilité. Les échanges n'ont pas été inutile; plusieurs d'entre nous étaient bien au fait de ces questions; en fin de compte le statut importe peu et l'important est que la présentation comptable fasse bien apparaître qu'il s'agit de redistribution entre les membres.

Seule décision concrète de la rencontre: On a demandé à la Gueule Ouverte (Régis Pluchet) de donner un morceau de page

chaque mois pour une rubrique «Liasons-coops qui auraient quelque chose à faire savoir ou demander aux autres. Après l'échec, il y a 2-3 ans du Bulletin Intercoop on verra si ça marche; ça devrait.

Conclusion: Principal obstacle à une rencontre studieuse organisée pleine de conclusions décisions positions carrées: l'herbe et le soleil des Circauds.

Pierre, de la Clé des Champs (Grenoble)

Le maquis des formes juridiques.

Dans le petit monde des structures juridiques, rien n'est simple et les nouveaux entrepreneurs que sont devenus les coopérateurs se sentent souvent perdus: 1901? 1917? Coop? Sarl? Scop?

Derrière ces sigles cabalistiques se cachent les diverses formules juridiques utilisées par les coops de bouffe, les restau-coops et les entreprises «autogérées». Quatre formules possibles pour les coops.

La coop loi 1917 à forme commerciale: c'est le magasin coopératif (ex: Prairial à Lyon) souvent décriée parce qu'en général, la plupart des usagers sont de simples consommateurs. Un gros avantage: être mieux connu du public, donc possibilité d'assurer une diffusion plus large des idées et de la pratique écologique. La formule permet de faire des bénéfices, mais oblige à payer des impôts. Si les bénéfices sont redistribués intégralement aux consommateurs, les impôts sont limités à un forfait de 3000 F environ.

La coop loi 1917 à forme civile: c'est la formule la plus employée; elle ne fonctionne qu'avec des coopérateurs, c'est à dire des personnes qui prennent des parts, celles-ci servant à assurer le capital de départ. La coop ne paie pas d'impôts, mais dès que les commandes de marchandises atteignent une certaine quantité, il faut qu'elle soit en mesure de prouver qu'elle ne fait pas de bénéfices et que les commandes ne sont faites que par les coopérateurs. La comptabilité doit donc être aussi nette pour le fisc que pour les coopérateurs: le mieux étant que chacun d'eux ait sa fiche.

Association loi 1901: l'association étant à but non lucratif ne peut faire ni commerce, ni bénéfices. Mais ce peut être une forme intéressante pour de petits groupes. La marge de roulement peut être prise sur les cotisations (en cas de besoin, l'association décide un supplément de cotisation).

Certaines coops préfèrent fonctionner en dehors de toute structure officielle. En général, cela correspond à de petits groupes d'achat en commun où chacun

des membres est chargé de l'achat et de la redistribution d'un produit; plusieurs groupes pouvant se fédérer à l'intérieur de l'une des formules précédentes.

Les restau-coops et autres entreprises coopératives ou «autogérées» ne peuvent exister qu'à l'intérieur d'une structure déclarée. La Scop (société coopérative ouvrière de production) est en principe la structure la plus démocratique (chaque adhérent n'a qu'une voix quel que soit le nombre de parts dont il est détenteur, ce principe est aussi celui des coops 1917). Mais si on n'y regarde de plus près, la Scop peut recouvrer n'importe quel mode de fonctionnement. D'autres entreprises préfèrent la structure plus classique de SARL (l'important étant le fonctionnement adopté et non la structure), ou même l'association loi 1901 (à condition de ne pas faire de bénéfices et de se contenter d'offrir des services à ses adhérents: par exemple, le client d'un restau, même s'il n'est qu'occasionnel devra adhérer à l'association).

En fait, il n'y a pas de recette, chaque groupe devant choisir la formule qui est la plus adaptée à ses choix et aussi aux motivations de ses adhérents. Mais, comme on l'a constaté à une session aux Circauds, on manque d'un travail juridique de synthèse, aussi bien sur la manière dont les coops peuvent utiliser les différentes structures citées, que sur divers problèmes, tels l'organisation des transports, la circulation des marchandises. Par exemple, pour le sucre et pour le vin à partir d'une certaine quantité, il est nécessaire de posséder un titre de circulation, qui est à demander à la direction générale des impôts la plus proche du fournisseur. plusieurs heures faute d'avoir pris connaissance des heures d'ouverture de la direction des impôts. Un premier travail (qui continue à se compléter) a été fait sur la circulation des marchandises, les associations loi 1901 et le statut des

«Le gaec» (groupement d'achats et d'action écologiques): 10 rue Veyrines 33000 Bordeaux.

ECCOP: 75 avenue Leclerc 93160 Noisy le Grand. Tel: 303 63 46.

«Coop d'alimentation bio»: école d'Aigonnay 79260 La Crèche (Danièle Caniou 86370 Marçay).

«association d'intérêt écologique autogérée»: 15 rue Neyron 42000 St Etienne.

«Groupe achats de l'association «saisons enfin vivre l'écologie» 44 Grand' rue de St Julien 42400 St Chamont.

«Coop le Regain»: Le Saucet de Bretonvillers (haut Doubs) 25380. Tel (81) 44 32 68.

«Folle avoine»: 192 chemin des Bas-Vignons 91100 Corbeil.

«La Carotte»: 10 rue Macé 37000 Tours.

«Le grain de moutarde»: Evelyne Béolon 2 rue Adrien Recouvreuse 49000 Angers.

«Coop Nord»: 3/44 rue du Terroir 59650 Villeneuve d'Ascq.

«Ali biobio Lyon»: 6 rue Notre Dame 69006 Lyon.

«Nature et vie Essonne» rue Pierre Curie 91700 St Geneviève des Bois.

«Coop Tartembio»: 22 Bd des Bourroches 21000 Dijon.

«Le petit gravelot»: 20 rue Marie Clémence Touriaux 51100 Reims.

«Groupe bio»: 3 rue Arthur de la Mauvinière 86000 Poitiers.

«La clé des champs»: 9 rue Charelle 38000 Grenoble. Tel: 96 59 89.

«Le fil d'Ariane»: 24 rue Duvoille 63300 Thiers.

«Prairial»: 60 rue du Dauphiné 69003 Lyon.

«Coop Valmante»: avenue De latre. 13009, Marseille.

«Le blé en herbe»: 1 rue Brunet 26000 Valence.

artisans (dans l'Encyclopédie d'Utovie, chapitre mémento juridique et dans le tome 2 du Catalogue des Ressources).

Tout ceci reste insuffisant. Aussi un projet plus approfondi est en cours de réalisation. Michel Prothon du restau et de la coop de Montélimar propose de démarrer un mémento juridique sur les coopératives, qui comprendrait en outre une liste complète des coops en France et une liste de fournisseurs. Ce

mémento serait publié par les Editions d'Utovie, parallèlement à l'Encyclopédie (Editions d'Utovie 64 260 Lys); les fiches techniques du mémento, au fur et à mesure de leur rédaction auraient une prépublication dans la GO-CNV pour permettre la discussion avant publication définitive. Ceux qui veulent se joindre au projet peuvent s'adresser directement à Michel Prothon (14 rue Peyrouse, 26 200 Montélimar).

Le monstre bio.

Ecoop : une expérience qui fait grincer bien des dents tant la peur de la structure est grande dans le monde des coopératives alimentaires.

Six ans après mai 1968 l'esprit coopératif stagne-t-il ou même régresse-t-il? La question est d'actualité après le récent symposium international de La Rochelle sur l'écologie, la rencontre de plus d'une vingtaine de coopératives de province aux Circauds et celle du mouvement coopératif parisien ces jours derniers.

A de rares exceptions près sont apparues des micro-structures de quelques dizaines de coopérateurs tournés essentiellement vers l'alimentation biologique. Parmi les dizaines de coopératives et groupements d'achats divers, certains fonctionnent de manière quasi-clandestine : pas de statuts, de compte bancaire, etc. D'autres, plus importants en nombre, se débattent au milieu de difficultés juridiques et administratives.

Le manque de participation des membres à la vie de leurs coopératives est ressenti partout. Trop souvent les décisions sont prises habituellement par un petit noyau de personnes. Les tensions et divergences apparaissent rapidement, empêchant toute action durable.

Il est vrai que la taille choisie par les coopératives marginales les limite à une «clientèle» d'écologistes convaincus. Dans leur souci louable d'éviter toute hyperstructure centralisatrice, les «coop-bio» éclatent en de multiples sous groupes. Paradoxalement tous expriment le besoin de se réunir pour les contacts avec les fournisseurs et la distribution des produits mobilisant toutes les énergies.

Rares sont les propositions concrètes et cohérentes d'établir ce lien indispensable sans déboucher sur une fédération de coopératives, «multinationale écologique»!...

Comment être efficace et éviter le gigantisme et le cloisonnement, ces maladies du système ambiant?

Depuis moins d'un an une nouvelle forme de coopératives s'implante en Europe. Non plus des coopératives à objet étroit et opinions imprécises, mais des écoopératives engagées dans des actions visant à changer la vie aujourd'hui.

L'écoop-société civile coopérative de vie écologique à capital variable, relève selon l'interprétation la plus largement favorable à son objet d'une pluralité de lois; selon son activité principale elle peut prendre la forme d'une société civile à but non lucratif, d'un groupement d'intérêt économique coopératif, d'une association loi 1901, ou des trois à la fois.

Son objet : toute activité d'intérêt écologique : information, création, production, transformation, répartition.

Utilisée pour la première fois par un groupe de Noisy le Grand (Seine Saint-Denis), la formule juridique a été reprise par plus d'une centaine de groupements représentant plusieurs milliers de familles dans le domaine de l'alimentation, mais aussi de la santé, du vêtement, de l'habitat, du recyclage et divers autres champs d'action.

Le conseil d'une ECOOP est constitué par les membres actifs engagés habituellement dans la marche de la coopérative; leur activité peut être comptabilisée en tant qu'apport en industrie. Les membres bénéficiaires et consommateurs ont voix consultative, la responsabilité du sociétaire est limitée au montant de sa souscription, les membres actifs répondant seuls des actes et engagements de la coopérative.

Un groupe peut joindre le mouvement ECOOP de différentes façons. Par association: les nouveaux coopérateurs ont une structure personnelle gérée à part sous un nom quelconque; d'autres choisissent d'ajouter le terme d'écoop pour bénéficier de certains avantages; ils conservent une gestion autonome et ont seulement avec l'ECOOP des contrats de priorité dans les choix. Ils s'engagent à ne pas accepter de commerces de viande, sous produits animaux et produits toxiques.

La coopérative de vie écologique est un état d'esprit et une démarche globale en prise directe avec les réalités quotidiennes

A La Rochelle, aux Circauds, à Paris, il a été souvent question de formule juridique, de fisc, de comptabilité. Qu'importe d'avoir des statuts bien définis, ont dit certains! Telle n'a pas semblé être l'opinion des gens engagés quotidiennement dans la vie des coopératives. Comment survivre à l'abri de toute récupération commerciale, politique ou philosophique sans s'assurer de solides «garde-fous» juridiques? Ceux de la coopérative de vie écologique ont été souvent mis à l'épreuve au cours de ces derniers mois. L'intérêt de cet outil de travail opérationnel est débattu dans des cercles de plus en plus larges: articles de Régis Pluchet dans *La Gueule Ouverte*, de Mairie-Christine Husson dans *Libération*, débat sur France Culture, films bientôt sur Antenne deux.

Le mouvement ECOOP intrigue, fait

parfois grincer des dents. L'une de ses ambitions est de remettre en question les faux besoins et les faux problèmes; atteindre une autonomie globale sans se couper de l'extérieur. L'ECOOP n'est pas investie d'une mission spéciale. Si d'autres personnes font à leur échelle ce qu'elle essaie de réaliser à la sienne, la survie est facilitée. En quelque mois des milliers de personnes, de toutes origines, ont concentré leurs énergies sur une action commune; les chances sont fortes pour que d'ici un an, près de 100 000 familles

soient animées par l'état d'esprit de l'ECOOP. Il sera alors possible d'envisager de sortir du système monétaire par un échange direct de biens précis.

L'ECOOP 15, avenue Leclerc, 93160 Noisy-Le-Grand, tel: 303 63 46 (ne pas se déplacer sans avoir pris contact par lettre ou téléphone. Merci!)

La «RESERVE» Dépôt-bureau 7 à 13, rue de Tolbiac, 75013 Paris. Métro Chevaleret. Tel: 583 77 27.

Bouffer.. se rencontrer.

Au delà de leur simple fonction de «lieux où l'on mange» les restaucoops visent à devenir des «lieux où l'on se rencontre». Un pari pas facile à tenir mais duquel dépend l'avenir de ces restaus pas comme les autres.

Le temps des cerises», «Les pieds dans le plat», deux restaurants coopératifs parisiens, et leurs copains des «Tables rabattues», restau coopératif de Lyon créé à la suite de la disparition du restau «Au goût de Canon», victime d'un attentat, organisaient les 25 et 26 juin une rencontre sur le thème «une restauration différent est-elle possible?»

Peu de restaus s'étaient dérangés. Pour une première rencontre sur ce thème, 35 participants, ce n'est qu'une douzaine d'expériences représentées, dont la moitié en projet. Les débats ont été un peu confus (autour d'une bonne table, c'est encore plus difficile que sur l'herbe des Circauds!).

Il s'agissait de confronter l'histoire et les stratégies utilisées par chacun pour gérer collectivement les restaurants et en faire des lieux publics différents. Aucun restau végétarien n'était représenté: tant mieux peut-être, si cela a permis d'éviter les faux débats, mais la plupart des restaus n'avaient aucun souci de la qualité biologique. Il y a là une contradiction, non pas d'un point de vue puriste sur la seule qualité, mais de celui du rapport que les restaus peuvent avoir avec leurs fournisseurs (paysans, boulangers...). D'autre part, cette absence d'intérêt pour les pro-

duits biologiques signifiait, pour beaucoup, méconnaissance des liens possibles avec les coopératives de bouffe.

Plusieurs propositions ont été adoptées à l'issue de la rencontre, pour mettre en place une coordination:

- publication d'un bulletin de liaison (le 1er numéro, compte-rendu de la rencontre sera assuré par «des pieds dans le plat».

- échanges de travail (proposé par le «court circuit».

- participation financière de chaque restau à la coordination, participation de chaque restau au boulot de celle-ci afin qu'elle ne reste pas à Paris et puisse tourner.

- Jean-François de «des pieds dans le plat» se charge d'étudier la création d'une centrale d'achat commune qui puisse servir à plusieurs restaus.

De cette rencontre, je retiens que, malgré les difficultés, un restaurant coopératif, ce n'est pas seulement «un restau où l'on mange» suivant la boutade de Jean-François, mais aussi un projet politique qu'«Aux pieds dans le plat» «on m'a défini ainsi: contrôler notre travail, exister dans le quartier, travailler en lien avec les projets semblables. Les restau-coops, c'est avant tout «des restaus où l'on se rencontre».

Liste des restaurants (et projets de restaus) présents à la rencontre des 25-26 juin ou ayant envoyé leur adresse.

«Le pied dans le plat»: 29 rue Guilleminot 75014 Paris. Tel 320 04 59. Ouvert le soir seulement et tout l'été.
«Les tables rabattues»: 4 rue Bodin 69001 Lyon. Tel: (78) 28 11 08 ouvert tout l'été.

«Le temps des cerises»: 18 rue de la Butte aux Cailles, 75013 Paris. Tel: 589 69 48. Ouvert tout l'été.

«Punk»: 12 rue de Ville d'Avray 92130 Sèvres. Tel 626 80 93.

«L'ancre d'Homer»: Cours Pasteur, 33000 Bordeaux. Fermé mardi et dimanche midi.

«Le court-circuit»: 21 rue Lalande 33000 Bordeaux. Fermé dimanche et lundi et probablement du 1 au 15 août.

«Chez Maurice»: 10 bis rue Montluc 40 Mont de Marsan. Fermé en août.

«La carotte joyeuse»: (bill, Isa, Bébert, Henri, Christiane) 22 bis rue du Pont du Lion d'Or. Fives 59800 Lille.

«Restau-coop»: adresse probable: 10 place Edgard Quinet 01000 Bourg en Bresse. Contact: Marc, Patrick, Yan et cie, 1 place de la Basilique, 01000 Bourg en Bresse.

«L'éléphant rose» (salon de thé, glacier): 7 rue Francis de Pressensé 75014 Paris. Tel: 543 07 66. Ouvert de 14 h à 2 h (sauf lundi) et tout l'été.

Restau de la MJC: 6 rue Jeanne Robillon 95600 Eaubonne. Tel: 959 03 16. Ouvert tout l'été.

«Pourquoi pas»: 10 rue Pierre Blanc 69001 Lyon. A partir de septembre.

«Le coin tranquille»: Michel Prothon 14 rue Peyrouse 26200 Montélimar. Local de la Coop Graine. Ouvert midi et soir sauf dimanche.

«Restau discothèque» (spectacle, animation de quartier): Jean-Yves Hervé, Marc Arom, 46 rue de Dunkerque 75010 Paris. Revé Licata, B1 la Cerisaie 95400 Villiers-le-Bel.

«Restau de la ZUP et maréchage»: Dominique Rabier, Christian Cherchez Marie-Françoise doit, Tour Pegny (n° 96, ZUP de Perseigne 61000 Alençon.

Démarrer une coop.

Créer une coop, ce n'est pas toujours simple. Surtout lorsque l'on ne veut pas faire un super-marché bio. En témoigne cet extrait d'une lettre d'un de nos lecteurs.

L'idée d'une coop a été lancée vers la fin octobre. Depuis, une réunion à peu près tous les quinze jours. Le problème: on fait du sur-place.

A cela deux raisons majeures (à mon avis):

- les quelques personnes vraiment au courant n'ont pas voulu être «directives», attendant que tout le monde prenne le truc en charge. Donc on a pataugé. Il a, par exemple, fallu trois mois pour que se fasse un partage des tâches dans la recherche des producteurs. Ça aurait pu être fait tout de suite, mais ça aurait été «imposé».

On en est donc arrivé là uniquement quand tout le monde en a eu marre de se réunir pour rien. D'où la question: aurait-il fallu que deux ou trois personnes prennent totalement la coop en charge pour qu'on avance plus vite?

- pas de réelle pratique alimentaire chez les gens du groupe, par exemple quand on a eu un producteur de blé bio, des couples commandaient un kg de blé. D'où une deuxième question: est-il possible qu'une coop marche si les participants mangent en fait à peu près comme au super-marché, sauf que c'est bio; je veux dire, par exemple, s'il n'y a pas

une prédominance accordée soit aux céréales soit aux légumes?

Voilà où nous en sommes actuellement.

La décision a été prise d'avoir un local ouvert une fois par semaine, qui sera partagé avec des artisans exposants et qui devrait permettre un départ vraiment concret.

Autre décision: deux ou trois personnes se sont engagées plus que les autres pour que la coop puisse marcher, parce qu'on pense que c'est important et qu'on voudrait qu'elle fonctionne.

Contact: Sindi Arnold, En Tribail, Ornezan, 32260 Seyssan.

Les vrais et les faux producteurs bio.

«Qui est réellement bio-producteur et qui est bio-es-croc?» Le répertoire de Daniel Canniou peut vous aider à répondre, à cette question, ... ainsi qu'à bien d'autres qui vous permettront un approvisionnement fiable.

Sans les producteurs, les coops de bouffe n'existeraient pas. Cela a l'air d'une évidence, mais on en voit rarement toutes les implications: il n'y a pas que la qualité de la production qui compte, il y a aussi la qualité des liens producteurs-consommateurs. Le meilleur outil de travail qui aille dans ce sens est le «*Répertoire Ecologique de l'Agriculture et de l'Alimentation biologiques*» (Editions d'Utopie, 64260 Lys, franco 26 F). Daniel Canniou a réuni là plus de 1 500 adresses de producteurs en biologie, classées par département.

On trouve, en face du nom de chaque agrobiologiste, les précisions suivantes: méthode suivie, année de démarrage, cultures, produits vendus, lieux de vente, possibilités de stage, activités para-agricoles (syndicat agrobiologiste, artisanat, etc). Pour chaque département il est dressé une liste de coopératives, de marchés bios, de grossistes et de transformateurs (minoteries, huileries, fromageries, etc).

L'originalité de ce travail tient dans la conception écologique de l'agriculture sur laquelle il est axé. Les adresses ont

été vérifiées par un réseau de contacts connaissant le milieu agrobiologiste (trois ou quatre personnes par département chaque fois que cela était possible). Ce travail de vérification a permis d'ajouter à ce répertoire une liste comprenant les principales fausses adresses publiées par d'autres guides et de mettre ainsi en garde contre certains truands de l'agriculture biologique.

La seconde édition du répertoire qui vient de sortir complète d'ailleurs fort bien ce travail: on y trouve la mention de quelques agriculteurs qui ne sont pas en biologie, mais ont une production de qualité et sont connus pour être sympas (et en général militants).

Dans une longue préface à cette seconde édition, Michel Canniou insiste sur la nécessité de se démarquer de l'évolution actuelle de l'agriculture biologique prête à s'intégrer au système marchand à travers des opérations comme Marjolaine. En opposition à cette évolution, «une agriculture écologique reste à définir: tout ce qu'on peut en dire, c'est qu'elle ne sera pas un système rigide, mais bien plus une démarche qui consiste à savoir ce que nous faisons, pourquoi nous le faisons et comment...».

PETITE CHRONIQUE D'UN BAL ROMAIN.

Avant de partir en Catalogne se joindre à la troisième marche antimilitariste internationale, Francesco Rutelli a tenu à clore l'analyse de la nouvelle géographie politique italienne de l'après-réferendum et de l'après-Moro qu'il avait commencé dans nos colonnes la semaine passée.

Il nous promène dans ce monde bien étrange qu'est celui de la politique des partis italiens. Pour conclure sur la nécessité de renforcer la «politique des citoyens» et de parcourir, ensemble, l'Europe des luttes.

La République Italienne a donc trouvé en Sandro Pertini son septième président. Un personnage «propre», véritablement socialiste qui se situe hors la course pour le pouvoir dans son propre parti. Pour la première fois depuis le début de cette législature, les députés radicaux et Mimmo Pinto de Lotta Continua, ont participé à son élection avec estime et enthousiasme. Est-ce un miracle?

Reprenons le déroulement de ces derniers jours. Pendant les tractations, les accords, les renoncements, les compromis, les candidatures à mi-chemin se sont multipliées. Les journalistes sont même arrivés à dénombrer 22 candidats pour la présidence. L'exaspération de la population devenait évidente: il suffisait pour s'en rendre compte de parler dans un café, de monter dans un bus ou de se mêler aux petits groupes devant les bars.

Nous avons donc, en Italie, un gouvernement soutenu par cinq partis. Ce «concordat» est à priori enthousiasmant pour un pays traversé par une terrible crise.

contre la politique des partis ...

Les démocrates-chrétiens, les communistes, les sociaux-démocrates et les républicains proposaient Zaccagnini, mais les socialistes n'en voulaient pas. Les communistes n'étaient pas prêts pour présenter un candidat. Aussi ont-ils, pour la forme, proposé Amendola.

Les socialistes proposaient Gioletti, mais les démocrates-chrétiens refusèrent. Ils ont alors proposé Vassalli, un professeur d'université. Là, ce sont les communistes qui n'en voulaient pas. Les républicains ont proposé La Malfa, mais les socialistes n'en voulaient pas. Les sociaux-démocrates avançaient le nom de Rossi, président de la Cour Constitutionnelle, les libéraux proposaient Bozzi, un député, mais personne n'en voulait. La morale de cette fable, c'est que l'accord «d'acier» a révélé toute sa faiblesse. Sans la présence dominante d'Aldo Moro, il est désormais impossible aux partis de la majorité de se mettre d'accord. L'honorable Pajetta, l'une des voix les plus autorisées du PCI a pu déclarer: «La «façade» est sauvée, mais les fondations, elles, se sont écroulées».

C'est pour sauver cette façade que Pertini a été proposé. C'est un candidat du parti des cinq, de l'arc constitutionnel. Beaucoup disent que cette nomination aura été l'un des derniers soubresauts d'une situation politique qui fait eau de toute part.

Le PC est dans une situation insoutenable face à sa base populaire. Depuis des mois il soutient les mesures les plus réactionnaires sans obtenir aucune contrepartie.

La DC, sans Moro, doute de pouvoir continuer à manipuler les communistes comme jusqu'alors.

Les partis minoritaires, y compris les socialistes, ont déjà commencé à penser à une nouvelle coalition gouvernementale.

Tout est peut-être de nouveau en mouvement et une nouvelle terreur souffle sur les

places fortes du pouvoir.

L'Italie de l'après-réferendum n'est plus celle des années 60, époque au cours de laquelle les bouleversements électoraux étaient minimes.

Aujourd'hui une épée de Damoclès est suspendue au dessus de la tête de tous les partis qui savent ne plus pouvoir jouir d'une rente de popularité chez des millions d'électeurs non directement contrôlés par les appareils. Il ne reste qu'à faire tomber cette épée.

... la politique des citoyens

Les derniers supports de la façade risquent fort de lâcher à l'automne quand les syndicats négocieront le renouvellement des contrats. Mais déjà nous pensons au problème de l'avortement (la nouvelle et mauvaise loi a transformé les hopitaux en véritables cours des miracles), des revendications féministes, des prisons, des nouvelles lois policières, trop peu examinées par le parlement et d'autres mesures importantes sans cesse reportées depuis des mois à cause des élections, des référendums, des congrès de partis, de la démission de Leone. Ce sera un été chaud, et en premier lieu pour les radicaux.

Ils viennent d'annoncer des initiatives contre le trafic des drogues dures (ils ont dénoncé le ministre de la santé Tina Anselmin pour non assistance à personne en danger et complicité dans la circulation des stupéfiants). Ils demandent l'amnistie et la dépenalisation de délits mineurs (il y a aujourd'hui en prison plus du double de détenus par rapport au chiffre maximum admissible). Ils vont initier des actions contre le nucléaire dont le plan national était stoppé, ce qui n'empêche pas les travaux de débiter en de nombreux sites, pour l'application de la loi qui oblige à fermer les asiles de fous, pour l'abolition de la chasse, contre les milliers d'institutions cléricales qui vivent grâce à l'Etat pour ne pas asphyxier le Vatican, pour les lois d'initiatives populaires, pour les droits civils et sociaux des handicapés.

Plus que jamais les pouvoirs publics tenteront de normaliser.

Alors que la politique traditionnelle voit la rébellion et le détachement de millions de citoyens, c'est la politique des citoyens qu'il faut élargir et multiplier.

Nous avons besoin, à gauche, de cette espérance laïque, socialiste, des temps où il sera possible de récolter les fruits et la joie d'années de luttes et de sacrifices. Cent ans de bureaucratie et de centralisme ont sans cesse ajourné la réalisation de cet espoir.

Nous nous donnons rendez-vous, pour les prochains mois, pour les prochains dialogues, pour les prochaines victoires. Si victoires nous savons créer en Europe sur la pente de la non violence, de l'autogestion, de la tolérance, de la politique.

Francesco Rutelli ●

Arbitraire, quand tu me tiens...

Huit jours pour Georges Segard, quatre ans pour Daniel Debrielle. Si le procès de la tentative d'évasion de trois détenus du QHS de Lisieux a permis de mettre en accusation cette institution sur-carcérale, le verdict n'en a pas été plus doux. Le Comité d'Action des Prisonniers (qui a récemment publié une brochure sur ce thème, cf GO/CNV n° 214) réagit très vivement à cet événement qui est un maillon supplémentaire dans la politique de renforcement de la « sécurité » dans les prisons françaises.

Nous tenons à démontrer que ce verdict est scandaleux et qu'il nous apparaît comme le résultat de truquages de l'avocat général et du président afin d'éviter tous risques d'acquiescement des trois accusés, verdict très positif après des débats démontrant les faits justificatifs, sans contradiction crédible de l'accusation.

L'acquiescement de Pont demandé par l'avocat général

Au C.A.P. nous nous réjouissons toujours d'un acquiescement en justice. Celui de Pont est exemplaire et est à comparer à d'autres cas où avec moins d'éléments et plus de doutes l'avocat général s'est acharné à demander la condamnation sans preuves; par exemple contre Daniel Debrielle aux assises de Caen.

Que les journalistes judiciaires se penchent sur le dossier, qu'ils

lisent le réquisitoire devant la chambre des mises en accusation qui refusait le non lieu à Pont. Il y a tout de même de quoi s'étonner que les réquisitions prises à l'audience soient en totale opposition avec les précédentes. Il est aussi surprenant que le casier judiciaire de Segard et Debrielle ait été abondamment utilisé contre eux pour prouver leur dangerosité, alors que celui de Pont a été oublié bien que justement il est le seul à comporter des violences sanglantes. De même l'avocat général croit la parole des policiers contre celle de Segard et Debrielle et à l'inverse celle de Pont contre les policiers et surveillants de prison.

Monsieur Thomas qui dans ce procès a mis son intelligence au service d'un machiavélisme sordide avait sans doute peur que les jurés bien informés soient tentés d'acquiescer les trois accusés, il a voulu les empêcher de réfléchir en faisant ce coup d'éclat d'exception afin de rendre plus crédible sa demande de condamnation des deux autres.

La responsabilité de Segard

De même, la peur de l'acquiescement des trois accusés a mené M. Thomas à présenter Segard comme le responsable et l'organisateur ce qui est contraire au dossier et au débat sur les faits. Mais ayant des motifs de révolte que des jurés pouvaient facilement comprendre, l'acquiescement de Debrielle entraînait celui de Segard, ce que M. Thomas voulait éviter à tout prix. Il a donc institué Segard responsable malgré le dossier, malgré les débats, et a dans ce cas utilisé le casier judiciaire de Segard faisant des assimilations ridicules et contraires à la vérité. C'est tout ce que M. Thomas a trouvé pour condamner Segard et sauver les Q.H.S.

Diemer le libéral

Le verdict final est un verdict de professionnel. M. Diemer lui aussi

a voulu sauver les Q.H.S. après avoir montré qu'il acceptait le débat. Il fallait éviter l'acquiescement qui aurait été la condamnation des Q.H.S. Il a sans doute empêché de penser que s'il était normal d'acquiescer Pont après la demande de l'accusation, la conséquence logique de cet acquiescement était la non condamnation des deux autres qui avec Pont avaient participé à la même tentative d'évasion. D'où ce verdict plein de subtilités contradictoires: Segard un an pour évasion, Debrielle quatre ans pour les mêmes faits! Un cadeau de trois ans à Segard c'est ridicule, quatre ans de plus à Debrielle c'est énorme. Il n'est pas possible, à notre avis, que le jury ait délibéré sur les débats et nous nous demandons quels autres éléments ont été donnés pour les amener à un verdict correspondant aussi peu au déroulement de l'audience.

M. Diemer et M. Thomas seront sans doute félicités par leur ministre qui a dû avoir bien peur. Ils ont sauvé les Q.H.S. et Q.S.R. mais ils portent la responsabilité de toutes les conséquences dénoncées à l'audience par de nombreux témoins non contredits.

Remarquons d'autre part que notre brochure et les numéros du «Cap» ont été souvent cités au

cours des débats sans qu'aucune preuve contraire ne soit apportée à ce que nous avions imprimé, ce qui rend ce verdict encore plus scandaleux. Le C.A.P. demandait le débat pour démontrer que la révolte en Q.H.S. se justifiait, ce débat nous l'aurions obtenu avec n'importe quel président. La démonstration que nous voulions a été faite sans preuve contraire, c'est vrai M. Diemer a permis qu'elle se fasse mais il n'a pas voulu en tirer les conséquences logiques, il a repris son vrai visage dans le secret des délibérations. Son libéralisme et son espèce de bonhomie ne sont en réalité que des trucs pour faire accepter sa sévérité, sa répression et sa soumission à l'ordre établi.

Le comité d'action des prisonniers

Informations de dernière heure: le lendemain matin du verdict, Daniel Debrielle a été transféré du Q.H.S. de Fleury à celui de Fresnes, puis mis au mitard sans que l'on sache à l'heure actuelle ni exactement pourquoi, ni combien de temps. La répression continue!

INTERDIT DE SEJOUR OU... INDICATEUR

JEUDI 6 juillet 1978, Michel Mottin comparaitra pour infraction à l'interdiction de séjour. Nous vous invitons à suivre cette affaire qui démontrera que l'interdiction de séjour n'est maintenue que pour fournir des indicateurs à la police. Il y sera prouvé, par témoins, que Michel Mottin, qui n'a jamais commis de délits à Paris (il n'a été condamné qu'une seule fois par le tribunal correctionnel de Grenoble) ne peut se réinsérer qu'à Paris. Or, pour y rester, il faudrait qu'il devienne indicateur de police, c'est à dire « ne se réinsère pas » ! C'est là toute la stupidité de l'interdiction de séjour que Michel et le CAP vont dénoncer au cours de ce procès avec preuves et témoignages à l'appui. Michel est militant du CAP (voir son article sur le centre pénitentiaire de Saint Martin de Ré, CAP n°54). Sa femme vit à Paris où elle a une bonne situation. Il a un fils, âgé de six ans. Avec Georges Arnaud, il participait à la préparation d'une émission de télévision sur les permissions de sortie.

Depuis longtemps, les chercheurs tentent de faire la part, dans le comportement animal comme le comportement humain, de ce qui est inné et de ce qui est acquis. L'inné est la partie héréditaire; l'acquis s'obtient par l'apprentissage, l'éducation, l'imitation, etc. D'une façon générale, à mesure que l'on monte l'échelle zoologique, la part de l'inné diminue pour être la plus faible chez l'homme. Il suffit de rappeler la pauvreté psychologique des enfants sauvages, tel Victor de l'Aveyron, privés de l'«environnement» humain normal, pour s'en convaincre.

Pour faire, d'une façon plus précise, la distinction entre inné et acquis, les psychologues ont étudié les vrais jumeaux : comme ils sont nés avec le même patrimoine génétique, les différences dans leur comportement ne peuvent provenir que de causes externes et donc relèvent de l'acquis. (1)

Pour mesurer l'intelligence d'un sujet, on établit son quotient intellectuel (Q.I.), c'est à dire le rapport entre son âge réel et son âge mental.

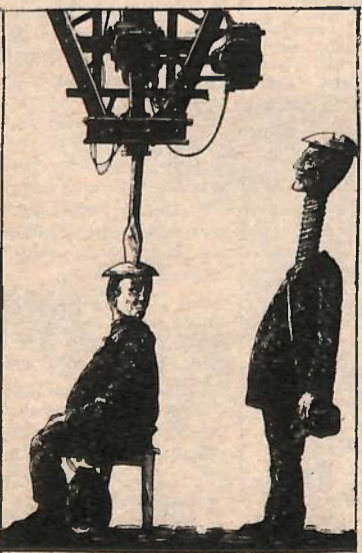
Un psychologue britannique, Cyril Burt, s'est donc livré à des études de ce genre sur des jumeaux. Il prétendit découvrir que leur intelligence est essentiellement d'ordre héréditaire et, de plus, que les Q.I. les plus élevés se rencontrent chez les classes les plus aisées de la société.

Les travaux de Burt rencontrèrent, en Grande-Bretagne, un tel écho que le système d'éducation s'en inspire, sur le thème : «Certains sujets naissent plus doués que

d'autres; donnons leur des possibilités d'éducation qui leur facilitent l'accès aux postes de responsabilité». Ainsi se dessine l'idée d'une «élite héréditaire» (2).

Cependant, coup de théâtre en 1976 : il apparaît que Burt a falsifié ses résultats. Certains de ses chiffres restaient les mêmes durant des années, alors que l'échantillonnage étudié augmentait. Vers la fin de sa vie, Burt, incapable de se déplacer, prétendait utiliser les services de deux collaboratrices dont il donnait les noms... mais qui n'ont jamais existé!

Il n'empêche que les données de Burt servent à étayer un livre paru en France l'année dernière : *L'inégalité de l'homme*, de Hans J. Eysenck (éditions Copernic). L'auteur, un psychologue anglais, s'y fait le champion des thèses «héréditaristes».



«Démocratie suisse & Cie», Lettler.

Comme le fait remarquer André Langaney, sous-directeur au Musée de l'Homme (3), on peut opposer à celles-ci deux arguments. D'abord, le Q.I., sur lequel repose ce genre de travaux, représente certaines «performances», non l'intelligence elle-même. Ensuite, s'il est exact que le Q.I. est «héréditaire», il n'est pas pour autant génétique: il est transmis d'une génération à l'autre, un peu comme peut l'être la fortune, mais sans plus.

Un autre volume a paru à peu près en même temps que le précédent. C'est *Race et intelligence* (Ed. Copernic) par Jean-Pierre Hébert. Or, ce Jean-Pierre Hébert n'existe pas. C'est le pseudonyme collectif de «quatre chercheurs» qui ne veulent pas révéler leurs noms «pour éviter toute polémique sur les personnes». Inutile de dire que nul n'a réussi à identifier ces sommités...

Ces courageux auteurs règlent leur compte aux «environnementalistes-égalitaristes» et veulent prouver la supériorité des Blancs sur les Noirs. On comprend la manœuvre: si les Noirs ont un Q.I. génétique-

ment inférieur à celui des Blancs, il convient de leur interdire l'accès aux établissements d'enseignement fréquentés par les Blancs...

En France, ce genre d'ouvrage et cette idéologie bénéficient de la caution de divers groupuscules, comme le GRECE (Groupe de Recherche et d'Etudes pour la Civilisation Européenne), qui partent en guerre contre l'«utopie égalitaire».

Cette résurrection de l'eugénisme s'appuie également sur la prétendue existence de surdoués, enfants dont le Q.I. serait particulièrement élevé. L'éthologiste Rémy Chauvin propose de favoriser les mariages entre surdoués. D'aucuns veulent leur réserver des classes spéciales. Face à cette offensive, de nombreux biologistes et généticiens réagissent, par exemple François Jacob et Albert Jacquard : ils démentent toute valeur au racisme «scientifique» et à l'eugénisme.

Néanmoins certains journaux, comme *Le Figaro*, ouvrent leurs colonnes aux animateurs ou sympathisants du GRECE, un groupe de recherche qui ne manque pas

d'attaches avec certains partis politiques. Ainsi Michel Noir ont Yvan Blot, (pour lequel l'égalitarisme social ne peut-être qu'une «régression») est non seulement l'un des piliers du GRECE, mais aussi le président du «club de l'horloge», cercle qui se considère comme le «laboratoire doctrinal» de la majorité (4). Yvan Blot est encore le nouveau directeur de cabinet du secrétaire général du RPR, Alain Dewaquet.

Décidément, tout se tient!

Jean Jacques Barroy

(1) Voir P.A. Parsons : *L'analyse génétique du comportement*, Dunod, 1970.

(2) *La génétique justifie-t-elle l'inégalité des conditions humaines?* Cahiers de l'Agence française d'information scientifique, n°76, mai-juin 1978, pages 1-6 (bon article sur la question).

(3) *Le Monde*, 1^{er} février 1978, page 14.

(4) *Le Canard Enchaîné*, 28 juin 1978, page 5.

Marche en Catalogne

Dans quatre jours la troisième marche internationale non-violente pour la démilitarisation prendra son envol. Durant six jours, à travers la Catalogne, elle ira de fortes militaires en centrales nucléaires pour finir, à Barcelone, devant le siège du gouvernement catalan.

Mais que l'on ne s'y trompe pas. Ce ne sera pas une réédition des marches 76 et 77. Le climat politique de l'Espagne, même post-franquiste, n'incite guère au farniente, à la manif promenade. A la répression, les marcheurs doivent se préparer à répondre par l'imagination. Et, pour éviter une dislocation trop rapide, il est demandé aux futurs participants d'être entièrement autonomes (tente, duvet, bouffe, éventuellement transport, etc). Pour se rendre à Rosas, point de rendez-vous initial, le plus simple est de prendre le train à

Port-Bou pour Barcelone et de descendre à la gare de Vilajuïga. Rosas se trouve à une dizaine de kilomètres au sud-est de Vilajuïga. Le rendez-vous suivant est sur la plage. Il est conseillé d'être le plus banal possible (c'est à dire de ressembler à un estivant). Une fois sur la plage, il ne vous restera plus qu'à suivre les personnes qui porteront, au poignet gauche, un foulard vert.

Une assemblée générale de préparation aura lieu le 15 au soir à Rosas. Nous ne pouvons que vous conseiller d'y être présents : la bonne marche de la semaine en dépend largement.

Pour les éventuels retardataires, la seule solution sera de suivre les plages. Et, à un tournant, ils ne pourront que tomber sur la marche.

Pour tous renseignements :
- GO-CNV n° 215
- Thérèse et Jean-Marie Mercy, 79, avenue Miribel, 55 100 Verdun, tél. : (29) 86 20 46

ALTERNATIVES

CA VA SE PASSER AUX CIRCAUDS CET ETE

INFORMATION du 21 au 25 juillet

Cette rencontre s'adresse aux personnes peu ou pas informées :

- qu'elles sont les possibilités des énergies renouvelables?
- informations techniques, politiques, économiques.

L'AUTO-CONSTRUCTION les 26, 27 & 28 juillet

Quel avenir? Entre l'emprise des firmes et le bricolage individuel, quelle pourrait-être la place d'ateliers artisanaux, de coops? Quels sont les obstacles au développement? Quelles sont les éventuelles solutions? Des personnes impliquées dans des projets à base d'énergies douces, participent au débat.

Vous serez hébergés aux «Circauds d'en Haut». Le prix de journée (qui ne doit pas être un obstacle à votre venue) est de 30 F.

ATELIER DE CONSTRUCTION du 3 au 10 août

Eté 77, Pâques 78, autant de dates qui jalonnent et préci-

sent notre projet... Sensibiliser les gens au problème (qui est une solution) de l'auto-construction. Oui, c'est possible de réaliser son chauffage solaire sans être «obligé» de passer par des fabricants, plus ou moins industriels d'ailleurs. Le savoir ne doit plus être un monopole de quelques uns. C'est pourquoi du 3 au 10 août nous invitons tous ceux qui le désirent à participer à la réalisation d'un dispositif de captage pour chauffer solairement l'eau sanitaire de l'une des maisons que nous occupons. En échange nous serons là pour vous transmettre les bases essentielles quand aux problèmes de l'énergie solaire comme de son captage. Enfin, conscients donc qu'il s'établisse entre nous un véritable mode d'échange, nous assisterons le gîte et le couvert.

Vue l'exiguïté actuelle de notre atelier, nous limitons le nombre de personnes à dix. Répondez nous donc très vite!

Pour plus d'informations et vous inscrire, écrivez-nous:

Centre de Rencontre
Les Circauds - Oyé
76610 St. Julien de Civry
Tel: (85) 25 82 89

LE SURGÉNÉRATEUR DU CARDINAL

Lisez le Rapport à Son Eminence Le Cardinal de Mazarin sur l'Etat de l'Atome que viennent de faire paraître Y. Lenoir et M. Genestout.

La lecture des deux chapitres de ce rapport fait l'effet d'une douche écossaise.

Le programme nucléaire français se signalait par la démesure entre les équipements prévus et les possibilités d'approvisionnement en minerai d'uranium. Les informations qu'apporte M. Genestout lui redonnent une terrible cohérence et prouvent que les pro-nucléaires ont du temps devant eux.

On pourra d'autre part lire ci-contre la «lettre ouverte» qu'à propos de ce Rapport Yves Lenoir adresse à Marcel Boiteux, directeur général d'EDF.

La première partie reprend en l'actualisant et en l'amplifiant une des thèses des anti-nucléaires : les possibilités d'approvisionnement en uranium semblent si restreintes que seul le passage rapide à la surgénération justifie le programme nucléaire français. Or, vues les difficultés rencontrées par EDF pour la réalisation des surgénérateurs, il apparaissait que ceux-ci ne seraient pas prêts à temps pour prendre la relève.

Yves Lenoir, à partir de données plus récentes, reprend les calculs et chiffre le temps qu'il faudrait pour qu'un surgénérateur alimente un autre surgénérateur.

Après avoir fait le tour des difficultés d'approvisionnement, de retraitement des déchets de La Hague et des pertes de plutonium (beaucoup plus importantes que prévues puisqu'elles peuvent atteindre 10%), Yves Lenoir résume en un paragraphe «le cœur du dossier».

«L'autonomie et le développement d'un système surgénérateur sont principalement conditionnés par trois facteurs : le surplus de plutonium produit chaque année par les réacteurs en service, la durée d'immobilisation du stock de plutonium (en pile et hors pile pendant les phases de «refroidissement», transport, retraitement et fabrication des recharges), et enfin par les pertes de plutonium. A ces facteurs techniques il faut ajouter quelques contraintes opérationnelles, telles que la possession d'un stock minimal pour réguler les à-coups inévitables au niveau du retraitement et de la fabrication, ainsi que d'un stock stratégique pour se prémunir contre les menues politiques, économiques et sociales. Nous n'en n'avons pas tenu compte dans les calculs qui sont donc optimistes.

Nous allons maintenant supposer que l'on sache retraiter industriellement le combustible des surgénérateurs, ce qui est aujourd'hui totalement hors d'atteinte, et que les pertes de plutonium soient du même ordre que celles observées actuellement.

Dans ces conditions, un surgénérateur comme Superphénix, premier prototype «commercial» des futurs grands surgénérateurs, n'est pas un surgénérateur : les pertes de plutonium sont supérieures au surplus fabriqué en pile, et ce réacteur se révèle être une machine très compliquée pour préparer des déchets au plutonium ! Le système n'est pas autonome.

Supposons maintenant que les pertes soient réduites de moitié, ce qui est considérable et nécessitera une révolution technologique, eh

bien, le temps de doublement, temps au terme duquel Superphénix aurait produit un surplus accessible de plutonium suffisant pour alimenter un «fils» identique à lui, est compris entre 120 et 200 ans, suivant que la durée d'immobilisation hors pile est de un ou trois ans... de là le titre ironique de notre rapport : si les premiers surgénérateurs avaient commencé à fonctionner au 17^e siècle, peut-être aurions-nous là une solution pour l'an 2000.»

Les paragraphes suivants portent



Lettre ouverte à Marcel Boiteux à propos de la nuit des temps

Le premier anniversaire de Malville 77 approche et celui de l'attentat au domicile du directeur général de l'EDF a eu lieu récemment. Je profite de ce que ces prétextes coïncident avec une entrevue récente en «terrain neutre» avec Marcel Boiteux pour lui adresser cette lettre ouverte qui accompagne les résumés du «Rapport à Son Eminence le Cardinal de Mazarin sur l'Etat de l'Atome» et du «Contre-Rapport sur l'Uranium» de Michel Genestout.

Monsieur (je m'adresse aussi au directeur général de l'EDF), j'ai l'honneur de vous faire parvenir le court résumé de nos derniers travaux sur les affaires atomiques. Il ne vous apprendra pas grand chose, j'en suis convaincu, mais il me faut un motif, comme à tout pompage il faut un amorçage.

Pour faciliter l'expression, je simulerai parfois le donneur de leçons. J'espère que vous ne vous offusquerez pas du procédé qui tranche à mon désavantage, avec l'extrême courtoisie dont vous faites toujours preuve. Le «Rapport au Cardinal», que je rédigeai indépendamment du travail de Michel Genestout me confirmait que le nucléaire ne

Comment ouvrir une mine d'uranium sans se fatiguer

LA recherche de mines d'uranium sur le territoire français s'accélère de plus en plus. A croire que malgré nos interventions armées, l'approvisionnement en Afrique ne soit plus très sûr. Après les Pyrénées Orientales (cf GO N°212), c'est le tour des régions Poitou-Charentes-Val de Loire. La COGEMA (filiale du CEA) qui exploite déjà sept mines d'uranium sur les quatre départements de Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Vendée et Deux-Sèvres, vient de déposer deux nouveaux permis de recherche dans les Deux-Sèvres :

- début février pour une concession de 7000 ha à la Chapelle-Bertrand (à l'est de Parthenay et à 30 km à l'ouest de Poitiers);
- début mai, pour une concession de 8580 ha à St Clémentin (au nord de Bressuire, concession débordant sur le Maine-et-Loire, à 15 km à l'est de Cholet).

En février, 150 lettres d'opposition manifestaient l'inquiétude d'une partie de la population de la région de Parthenay-Bressuire. Le préfet avait dû faire des déclarations rassurantes, lors d'une visite de la dernière mine mise en chantier, sur le point de démarrer son exploitation (à Romagne, dans le Maine-et-Loire); la presse régionale répercutait abondamment ces déclarations (Le Courrier de l'Ouest et La Nouvelle République des 24 et 25 février) : à côté d'une attaque contre les «150 lettres, toutes établies à partir du même modèle», le préfet donnait la précision suivante dont il sera intéressant de vérifier si elle se réalise et dans quelles conditions : «les enquêtes d'utilité publique permettront à la population de s'exprimer... Elles seront précédées par une étude d'impact sur l'environnement, comme il est obligatoire depuis le 1^{er} janvier 78...» On peut être sceptique, quand on regarde de plus près le déroulement de la procédure aboutissant à l'ouverture d'une mine.

Une procédure clandestine

A la suite de la parution au J.O. du 7 mai de l'avis de demande d'un permis de recherches d'uranium dans la région de Bressuire, dit permis de St Clémentin, une cinquantaine de personnes émuées par les conséquences possibles d'une telle décision (intervenant quelques mois à peine après la mise en route de la même procédure près de Parthenay), se réunissaient, le 14 juin, à Voultegon, en plein cœur de la zone concernée. Plus de deux cent cinquante personnes avaient signé une pétition s'inquiétant des nuisances possibles au niveau de l'exploitation des terres agricoles (expropriation ou contrôle de l'outil de travail des agriculteurs), de l'environnement (dégradation des paysages et tarissement des sources) et de la santé (accroissement de la radio-activité entraînant une augmentation des fausses couches, de la mortalité infantile, des cancers et des maladies de la peau).

Les mauvaises mines

Les pouvoirs publics et les sociétés minières comptaient une fois de plus sur l'appui des élus locaux pour faire passer sans remous la 12^e demande de permis de recherche d'uranium dans la région (zone de St. Savin).

La centrale, les lignes à haute tension, la route des déchets, l'autoroute, le remembrement, la canalisation de l'Isle... Tout ça pour lutter contre l'exode rural...

Et voilà que des communes se mettent à cracher dans la soupe! Les conseils municipaux de St. Yzan, St. Mariens, refusent le permis de recherche

d'uranium sur les terrains communaux et informent les habitants.

A Abzac, le conseil municipal demande l'arrêt des recherches, des renseignements complémentaires, et invite la population à venir s'informer à la mairie sur l'exploitation d'uranium.

A St. Germain du Puch, on s'inquiète enfin! Le permis est demandé depuis mai 76, accordé depuis janvier 78, mais les propriétaires peuvent toujours refuser l'entrée aux prospecteurs.

Extrait de Braud-Dernières

Les personnes présentes (et en particulier des représentants des conseils municipaux de Nueil les Aubiers, de Voultegon, des Aubiers (D.-S.) et des Cerqueux (M.-et-L.), le maire de Bressuire s'étant excusé) dénonçaient une procédure quasi-clandestine. En effet, le décret paru au J.O. fixe dans les semaines qui suivent l'ouverture d'un registre d'enquête publique pendant un mois qui ne se trouve que dans les préfectures concernées. Même s'il y a eu quelques lignes dans la presse locale pour annoncer cette ouverture, elle est passée quasi-inaperçue de la population : les municipalités présentes se demandaient pourquoi elles n'étaient pas prévenues directement et pourquoi le registre d'enquête n'est pas à la disposition du public dans chaque mairie concernée. L'enquête se terminait le 21 juin, et si le groupe écologique de Bressuire n'avait pas été mis en éveil par la première affaire de Parthenay, il n'y aurait jamais eu de signatures d'opposition (recueillies juste à temps). L'octroi d'un permis de recherches fait l'objet d'un arrêté du Ministère de l'Industrie qui paraît au J.O. en général un an à un an et demi après. Ce permis est valable trois ans et renouvelable deux fois sans enquête. Ensuite, deux procédures aboutissent à l'ouverture d'une exploitation :

- la concession : accordée sans limite de durée, dont les seules contraintes sont les obligations, généralement vagues, que la société exploitante a à l'égard des propriétaires et des communes; ces obligations sont décidées par l'administration sans consultation du public.
- le permis d'exploitation : valable cinq ans et renouvelable deux fois, il doit être précédé d'une nouvelle enquête d'utilité publique sauf s'il est demandé pendant la validité du permis de recherches.

Ce dernier point est extrêmement important, car dans la région, il y a 12 ans, quelques sondages ont été

faits. Certains affirment avoir vu récemment des personnes passer avec un compteur Geiger dans la région de Voultegon et des piquets de délimitation auraient été placés. La population peut donc s'attendre à tout moment à ce que le permis d'exploitation soit mis en vigueur; ne dit-on pas d'ailleurs que les plans de la future concession sont déjà tout prêts (ce qui laisse supposer qu'il y a douze ans, on avait établi la teneur exacte en minerai).

Organiser la résistance

Des mines s'ouvrent un peu partout sans qu'on le sache. S'y opposer suppose d'abord de recueillir une information correcte. Deux ouvrages sont indispensables à lire :

- L'industrie minière de l'uranium : brochure luxueuse éditée par le CEA qui la diffuse gratuitement; ne pas hésiter donc à la lui réclamer, ainsi que tout document qu'il peut fournir sur le sujet : CEA, 29-33 rue de la Fédération 75015 Paris Cedex 15 (tél. 273.60.00).

Histoire d'U, Editions Pauvert coll. «Les Amis de la Terre», 12 F.

- 1^{ère} partie : le minerai (intérêt économique et énergétique)
- 2^e partie : les mines (exploitation, traitement du minerai, nuisances)
- 3^e partie : les conséquences sur la santé

Annexe : quelques éléments juridiques concernant les mines d'uranium (dans lesquels j'ai abondamment puisé pour cet article).

Un lecteur de la GO d'Angers qui était allé vérifier la présence du registre concernant la demande de permis de St Clémentin, m'a

signalé qu'il avait découvert une dizaine de registres d'enquête d'utilité publique concernant les mines d'uranium de la région, et ne contenant à ce jour aucune opposition. Avis aux lecteurs d'Angers...

On ne saurait d'ailleurs trop recommander à tous les lecteurs de la GO

d'aller voir ce qu'il en est dans leur préfecture.

Toutes informations sont provisoirement coordonnées par Claude Baudelot, la Vacherasse, les Aubiers 79250 Nueil les Aubiers.

Régis Pluchet ■

Coordination antinucléaire internationale

Perspective 79

La coordination internationale réunie à Bâle les 24 et 25 juin 78 à l'appel de la coordination nationale suisse antinucléaire communiqué à l'opinion publique et au mouvement international antinucléaire et écologique la déclaration suivante.

A la Pentecôte 79 aura lieu une journée internationale de manifestation contre l'énergie nucléaire aussi bien civile que militaire.

Les revendications suivantes seront mises en avant

- arrêt pendant cinq ans (moratoire) de toute construction et autorisation pour toute installation nucléaire en construction ou en projet (centrales, dépôts de déchets radioactifs, usines de retraitement).
- arrêt de l'exportation d'installations nucléaires.
- arrêt de l'armement nucléaire.
- arrêt de toute répression. Maintien et extension des droits démocratiques.
- levée du secret. Publicité totale sur tous les aspects de la politique de l'énergie.

Nous exigeons en particulier l'arrêt de la construction et de l'autorisation de projets importants tels que Gorleben et Malville.

En exigeant ce moratoire, nous désirons sensibiliser les couches les plus larges de la population, sans nous borner aux seuls antinucléaires, ainsi que les partis, les organisations, en particulier le mouvement ouvrier et les syndicats.

Chaque mouvement national est invité à préciser pour son pays cette revendication du moratoire. Ce-

pendant, nous nous efforcerons de développer en Europe et dans le monde un vaste mouvement unitaire pour le moratoire (moratoire que nous considérons comme une étape menant à la renonciation de toute installation nucléaire).

Forme de la manifestation à la Pentecôte 79

La date doit être la même pour tous! Il s'agit seulement de décider du lieu.

- manifestations dans les capitales importantes comme Paris, Bonn, Vienne.
- manifestations devant les installations nucléaires importantes, en particulier les usines de retraitement
- combinaison de toutes les possibilités.

Réalisation :

- cette déclaration est destinée à tous les groupes antinucléaires et écologiques pour discussion
- la coordination suisse est chargée de coordonner la discussion et d'envoyer des listes d'adresses à tous les groupes afin que ceux-ci aient la possibilité de diffuser le résultat de leurs discussions et éventuellement d'autres propositions.
- des responsables régionaux ont été désignés pour animer la discussion dans leur région et leur pays et pour garder un contact étroit avec la coordination
- des décisions seront prises lors d'une deuxième coordination internationale les 2/3 décembre 78. La coordination suisse se chargera d'appeler à cette coordination.

L'inspecteur Sénat fait chou blanc

L'ennemi public N°1 de la Bretagne court toujours !

Cent jours, c'est le temps qu'il a fallu à la commission d'enquête du Sénat pour traquer les assassins de la Bretagne, auteurs du crime de l'Amoco Cadiz: 223.000 tonnes de pétrole brut à la mer, le 16 Mars 1978.

Tous les records de l'inspecteur Bourel sont battus! Il faut dire que l'inspecteur Sénat, outre une grande expérience, disposait de moyens d'investigation sérieux et d'une volonté plus que zélée: l'opinion publique française et bretonne avait été traumatisée par l'ampleur du désastre. Il convenait de lui administrer rapidement une potion calmante efficace, comme pour se prouver qu'à défaut de prévention, l'Etat se souciait de comprendre la nature des insuffisances.

Présidée par André Colin, centriste, et Jean-Marie Girault, rapporteur giscardien, la commission sénatoriale a publié un dossier volumineux, agrémenté de plans, qui ne permettra pas cependant à la justice de poursuivre le moindre délinquant, car il y manque le principal: le nom du coupable. En 235 pages, le nom de Shell n'apparaît nulle part. A croire

Photo Arnaud Baumanni

que l'Amoco Cadiz, ce zombie délétère flottait pour son compte entre deux vagues, promenant gratuitement son pétrole pour lui faire prendre l'air, dans une croisière à but non lucratif. L'inspecteur Sénat, faisant preuve d'une étonnante légèreté professionnelle, semble avoir oublié l'a.b.c. du métier de fin limier: à qui profite le crime? Le mobile.

Or le mobile, c'est le profit. La différence de prix entre le brut puisé à la source orientale et revendu aux pompes européennes. Une différence qui permet d'amasser quelques milliards de dollars par an. Une différence qui, pour se maintenir, passe par les pavillons de complaisance, le sous-équipement des navires, la non-qualification des équipages, la vitesse du transport et le silence complice des «autorités de surveillance».

Le Sénat ne pouvait évidemment pas découvrir le nom du coupable, car c'eut été l'obliger à enquêter dans sa propre maison, au sein de ce capitalisme débridé dont il est le gardien bon enfant.

Alors le Sénat oubliant de remonter aux sources (et ainsi faire un travail efficace) peut consacrer ses efforts à la prévention

des catastrophes à venir. Il admet, bon prince, que le capitaine de l'Amoco Cadiz ne peut pas être sérieusement tenu pour responsable, quelles qu'aient été ses erreurs. Demême, l'Etat français ne peut se reprocher que son imprévoyance. Le Sénat a cet aveu touchant: «à cet égard, la commission s'est vite rendu compte que ce qui était en cause, ce n'était point la responsabilité de telle ou telle personne, appréciée de façon plus ou moins abstraite. Il n'y a pas de lampiste dans cette affaire! (ndlr: la découverte d'un lampiste pour 223.000 tonnes, c'eut été un peu gros). Ce qui est en cause, c'est la responsabilité d'un système, où l'administration qui a les pouvoirs n'a pas les moyens, celle qui a les moyens n'a pas les pouvoirs, celle qui a l'information n'a ni les moyens ni les pouvoirs, un système parcellarisé sans fonction de synthèse ni possibilité d'intervention rapide».

En somme, dit le Sénat, tout se passe comme si le cloisonnement des bureaucraties paralysait le système. En transposant aux centrales nucléaires, on appréciera le sérieux de la prévention: mieux vaut sans doute garder secrets les

plans Orsec-Radiations. Leur lecture pourrait faire rire.

Ayant débusqué la blessure causée par le bât, le Sénat propose aussitôt d'y remédier en multipliant les mesures bureaucratiques: si les services de protection sont trop cloisonnés, on les réunira dans une «nouvelle organisation». Méthode courtelinesque qui revient à créer un bureau de plus, à nourrir des irresponsables de plus, à assermenter des flics supplémentaires. On multiplie les polices adaptées aux nouvelles formes du crime. Et on en arrive enfin au nerf de la guerre: le fric. Il faudra cinq milliards de plus pour prévenir les accidents. L'impôt Shell.

On en vient lentement à la société parfaite: un fonctionnaire par délinquant. Le contrôle idéal des populations. Un criminel, un policier. Un pollueur, un dépollueur. La société du mouvement interne perpétuel.

Faire et défaire, c'est toujours travailler.

Arthur

